

CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement n°31 - Toutes les générations du feu

Dossier
La bataille
d'Ypres

22 avril - 25 mai 1915

p.5 à p.15



La bataille d'Ypres par Richard Jack



N° 348 - Juin 2022 - 2^{ème} trimestre



**ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX
DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE**

Fondée en 1919. Déclarée conformément
à la loi du 1-VII-1901. Approuvée par le ministre
de l'Intérieur. Reconnue d'utilité publique :
décret du 22 avril 1963. Affiliée à la Fédération
nationale André Maginot - Gr. 31

Comité d'honneur :

Général d'armée (2S) Bertrand
Ract-Madoux, Amiral (2S) Alain
Oudot de Dainville, Général d'armée
(2S) Denis Favier, Médecin général
inspecteur (2S) Jean-Louis André,
Général d'armée aérienne (2S)
Stéphane Abrial, Renaud Denoix de
Saint Marc, vice-président du Conseil
d'Etat (H), la Ville de Paris

Présidents d'honneur :

Général (2S) Jacques Larchet
Chef d'escadrons (H)
François Castanier

Président national :

Michel Bachette-Peyrade

Vice-Présidents :

Alain Bonnet, Daniel Gyre

Secrétaire général :

Emmanuel Montanié

Secrétaire général adjoint :

Fabrice Tedoldi

Trésorière nationale :

Jacqueline Combémoré

Trésorier national adjoint :

Christophe Barthélémy

Chancelier :

Christian Bayol

Conseil d'administration : Michel

Bachette-Peyrade, Christophe
Barthélémy, Christian Blondel, Alain
Bonnet, Hervé Bonnier, Michel
Bugeaud, Pierre Castillon, Jacqueline
Combémoré, Franck Galland, Jean
Folia, Daniel Gyre, Emmanuel
Montanié, Loïc Salmon, Fabrice
Tedoldi (conseiller technique).

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :

A.N.C.G.V.M.
Hôtel national des Invalides
Cour d'honneur escalier H
129, rue de Grenelle - 75007 PARIS

TRÉSORIÈRE NATIONALE :

Jacqueline Combémoré - 01 44 42 38 47
Courriel : tresoriere.ancgvm@sfr.fr

PERMANENCE SECRÉTARIAT :

mardi, mercredi et jeudi 9h30-16h00
Charlette Dumont - 01 44 42 38 47
Courriel : ancgvm@sfr.fr

SOMMAIRE

■ ÉDITORIAL.....	3
■ DOSSIER.....	5
<i>La bataille d'Ypres, Belgique 1915</i>	
	
■ HISTOIRE.....	16
■ CULTURE.....	19
■ INSTITUTIONS CIVILES DÉCORÉES.....	20
■ VILLES DÉCORÉES.....	22
■ CONGRÈS NATIONAL.....	24
■ UNITÉS DÉCORÉES.....	29
■ VIE DES SECTIONS.....	27
■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....	34
■ FORMULAIRES D'ADHÉSION.....	35
■ CARNET.....	39

Des informations complémentaires sur la Défense,
renouvelées périodiquement, sont accessibles sur le **site internet** :

www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr



« Croix de guerre et Valeur militaire »

« Valeur Militaire »

« Croix de guerre et Valeur militaire »

REVUE CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

Directeur de la publication : **Michel Bachette-Peyrade**

Rédacteur en chef : **Loïc Salmon** - 01 44 42 38 47 - Courriel : bulletin@gvm@sfr.fr

Imprimerie : Centr'Imprim 36101 Issoudun Cedex

Dépôt légal N° 2022060062

Commission paritaire N° 0326 A 06885

I.S.S.N. 1247-9918



ÉDITORIAL

Messieurs les chefs de corps et commandants des unités décorées,

Mesdames et Messieurs les élus des villes décorées,

Mesdames et Messieurs les représentants des institutions civiles décorées,

Chers camarades,

Les activités de notre Association nationale reprennent leur vitesse de croisière au moment où la guerre d'Ukraine est entrée dans une phase de longue durée, notre pays prenant sa part de soutien aux Ukrainiens en adoptant une posture militaire sans équivoque aux portes du conflit.

Ce retour au combat de haute intensité sur le théâtre européen entraîne des réflexions en profondeur sur notre outil de défense, jusqu'alors dimensionné pour le temps de paix. Le salon de l'armement terrestre Eurosatory a pris cette année une dimension inédite.

Ce premier semestre a été marqué par notre assemblée générale le 30 mars dernier, tenue à nouveau virtuellement mais, je l'espère, pour la dernière fois, compte tenu du retour à la normale de la situation sanitaire.

Les cérémonies de commémoration du 8 mai 1945 ont vu la participation de nos sections derrière leurs Drapeaux partout en Métropole, Outre-mer et à l'étranger.

La journée d'étude du 30 juin, consacrée aux « Institutions civiles décorées de la croix de guerre », devrait connaître un vif succès quant à la participation de nos membres, de représentants de ces institutions et d'autorités civiles et militaires. Nous rendrons compte de cette journée académique dans un numéro spécial au 3ème trimestre. Nous tenons à remercier le Service historique de la Défense, la Grande chancellerie de la Légion d'honneur et nos soutiens.

Notre prochain rendez-vous sera notre Congrès national à Lorient les 5 et 6 octobre 2022 à l'invitation de Monsieur le Maire de Lorient et de la base aéronavale de Lann Bihoué. Il s'agira alors de nous retrouver après trois années de crise sanitaire. Une assemblée générale spéciale sera consacrée à la mise en application de nos statuts modifiés et notamment la montée en puissance du Conseil d'administration. Je souhaite, avec les membres du Bureau national, la participation du plus grand nombre, membres, sympathisants et élus, derrière vos Drapeaux et autour des autorités civiles et militaires du Morbihan. Un encart spécial est inséré dans la présente revue. Le programme qui vous est proposé permettra de nous retrouver dans l'esprit « Croix de guerre et Valeur militaire ».

Nos blessés viennent de faire l'objet de toute l'attention du Monde de la défense lors de l'opération « Avec nos blessés ». Je tiens à remercier tous ceux d'entre nous qui ont pu participer directement ou indirectement à l'effort de solidarité dû aux blessés des armées et à leurs familles. Ils méritent toute notre attention et notre soutien.

Bien fidèlement.

Michel BACHETTE-PEYRADE, président national



Boutique - ANCGVM



« La Croix de Guerre 14-18 »
15 € (hors frais de port)



« Honneur de la cité »
12 € (hors frais de port)



« Croix de Guerre des OPEX »
10 € (hors frais de port)



« La Croix de la Valeur Militaire »
10 € (hors frais de port)



Coupelle ANCGVM
35 € (hors frais de port)



« La marque de courage »
30 € (hors frais de port)



Médaille du centenaire ANCGVM
30 € (hors frais de port)



Cendrier ANCGVM
35 € (frais de port compris)



Couteau centenaire
20 € (hors frais de port)



Jeux de cartes ANCGVM
7 € (hors frais de port)



Pin's
4 € (hors frais de port)



Cravate
25 € (hors frais de port)

Réglement par chèque bancaire à l'ordre de : ANCGVM

À adresser à l'Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire
Hôtel national des Invalides, 129 rue de Grenelle, 75700 PARIS CEDEX 07

Ou

Rendez-vous sur la boutique en ligne :

<https://croixdeguerre-valeurmilitaire.fr/boutique/>



LA BATAILLE D'YPRES

22 avril- 25 mai 1915

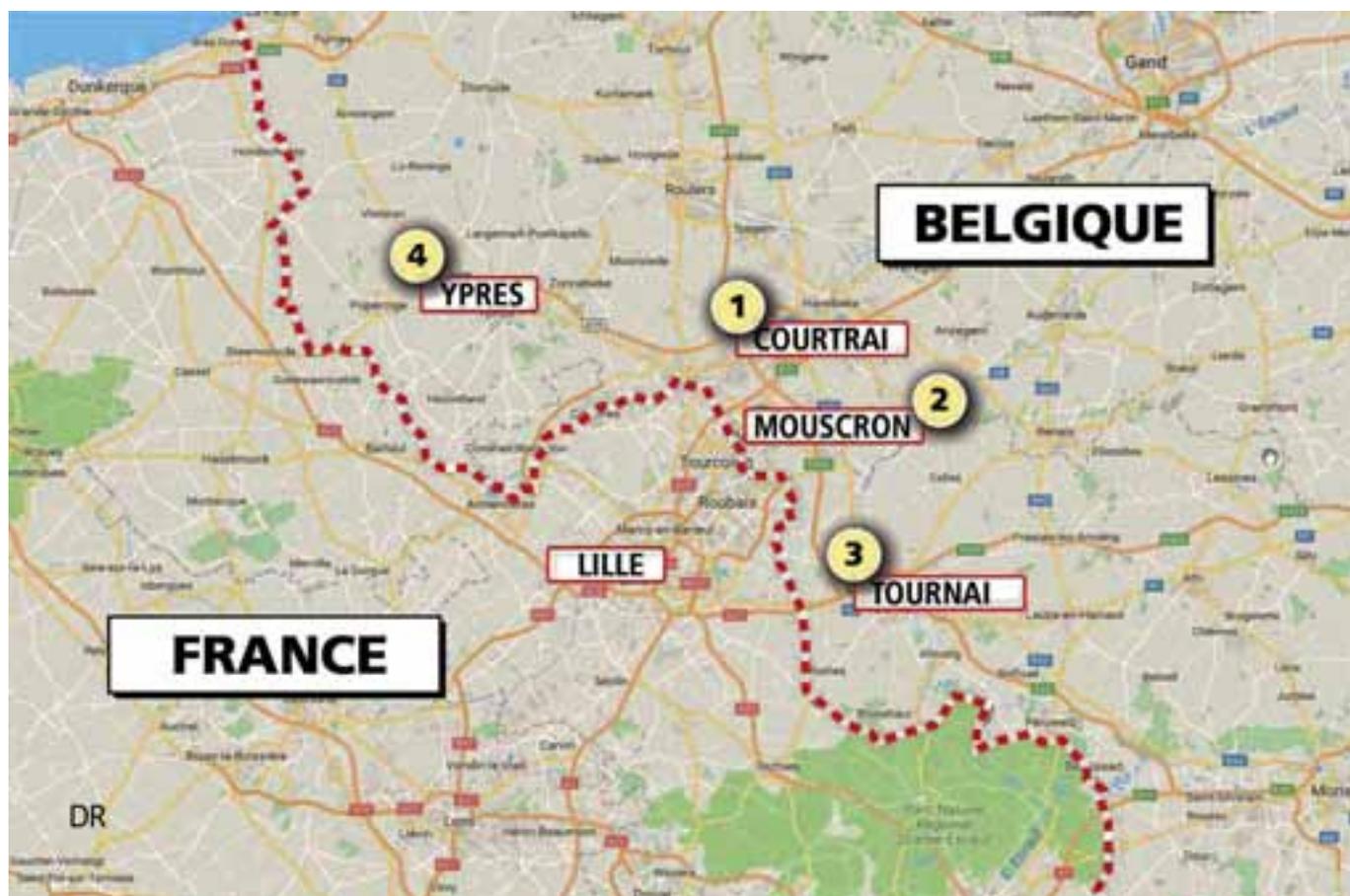
Connue sous le nom de Leper en néerlandais, la ville belge d'Ypres fut le lieu de nombreux combats lors de la première guerre mondiale. Trois batailles entre les forces alliées et allemandes y sont conduites. Chacune d'elles aura marqué l'Histoire par leur nature et leur spécificité. La ville d'Ypres est restée pendant la totalité de la guerre un lieu stratégique que les Alliés ne devaient absolument pas abandonner.

Face à la volonté allemande d'atteindre les côtes, les Alliés ont dû faire face au pire de la guerre dans cette zone : l'utilisation des premières armes chimiques, qui met en exergue la détermination allemande pour cette zone. Tournant dans le conflit, elle constitue le début d'une nouvelle ère dans l'emploi d'armes de destruction massive, permettant de neutraliser rapidement un nombre important de soldats.

Le secteur d'Ypres connaîtra en 1917 une troisième bataille, dans laquelle le tristement connu "gaz moutarde" sera employé pour la première fois.

<i>Le contexte stratégique</i>	<i>p.6</i>
<i>Une opération inédite</i>	<i>p.8</i>
<i>La guerre chimique</i>	<i>p.10</i>
<i>Les enseignements</i>	<i>p.12</i>
<i>Les conséquences</i>	<i>p.14</i>

Dossier réalisé par le lieutenant-colonel (Air)
Julien Charpentier, officier stagiaire de l'Ecole de
guerre (2021-2022)





LE CONTEXTE STRATÉGIQUE

La première bataille d'Ypres (octobre 1914)

La bataille de la Marne en septembre 1914 met fin à l'avancée rapide des Allemands en France. A la suite de cet échec, les Allemands se positionnent au Nord de la rivière Aisne. Les deux camps installent un front statique en s'appuyant sur des fortifications et de nombreuses tranchées. Le point d'attention des Allemands devient alors l'accès à la Manche. En effet, seulement quelques mois après le début de la Grande Guerre, l'armée allemande conduit une opération dans le saillant d'Ypres en octobre 1914. C'est la première grande bataille d'Ypres.

Les Allemands renforcent les 4^{ème} et 5^{ème} Armées depuis quelques semaines, afin de pouvoir atteindre les ports français de Boulogne, Calais et Dunkerque. Face à une supériorité numérique allemande de 6 pour 1, l'Etat-major belge décide d'inonder la zone, grâce à l'ouverture des vannes des digues protégeant cette zone plate. Cette inondation artificielle handicape fortement les Allemands et les contraint à attaquer des forces alliées retranchées. Les manœuvres allemandes étant fortement ralenties, les Alliés réussissent à maintenir leurs positions et ne cèdent pas la ville d'Ypres, malgré de durs et intenses combats. Triste succès pour les alliés en raison d'un coût humain sans précédent, cette bataille marque la fin de la course à la mer, qui privera les Allemands d'un accès au plus proche des côtes britanniques.

Dès décembre 1914, les deux camps renforcent leurs positions en construisant un réseau de tranchées, qui courent de la mer du Nord à la frontière suisse. C'est alors que commence la guerre des tranchées.

L'immobilisme des deux camps dans cette zone permet aux Alliés de protéger la zone d'Ypres. Lieu stratégique, le saillant d'Ypres forme une ligne protubérante du front. Entouré sur les trois côtés par les armées ennemies, il est extrêmement difficile à défendre. Mais sa défense est fondamentale pour plusieurs raisons. Elle empêche en effet l'accès aux Allemands aux réseaux terrestres et ferroviaires, qui mènent aux ports français. La ville d'Ypres est de plus la dernière grande ville belge non occupée. Une défaite à Ypres et un retrait des Alliés pourraient apparaître comme un abandon total du peuple belge. Une grande victoire pour les Allemands dans cette zone relancerait le moral de leurs troupes.

HÉCATOMBES

A l'issue de cette première bataille, le monde occidental découvre les horreurs de ces premiers mois de guerre, recensant déjà des centaines de milliers de morts. Les armées sont affaiblies. Les soldats, fatigués et choqués, rencontrent des conditions de vie spartiates et épouvantables dans les tranchées. Malgré des attaques limitées mais meurtrières, la zone de « no man's land » près d'Ypres est extrêmement étroite, favorisant une certaine proximité. C'est d'ailleurs à Ypres que la trêve de Noël entre assaillants est initiée. Cette proximité géographique entre les deux camps va conduire les soldats alliés et allemands à se retrouver le jour de Noël dans le « no man's land ». C'est en entendant les chants allemands que les soldats britanniques vont sortir des tranchées pour retrouver leurs ennemis le temps d'un moment de partage dans un paysage totalement dévasté.



Echanges de cadeaux, inhumation commune des morts, football et fraternisation ont lieu. Mais, les états-majors, craignant une certaine léthargie des soldats, vont rapidement mettre un terme à cette situation et reprendre les combats. Les conditions météorologiques au début de l'année 1915 sont exécrables, ce qui restreint la planification d'opérations. La guerre de positions succède aux batailles meurtrières de 1914. On cherche à gagner quelques mètres sur l'ennemi en menant des opérations pour reprendre la tranchée d'en face. Malgré tout, ce début d'année sera marqué par la bataille de Champagne, qui sera un échec pour les troupes françaises dans leur tentative de percée en raison d'un terrain peu praticable.

PROGRÈS TECHNOLOGIQUES

Ce début d'année voit également l'utilisation accrue de nouveaux progrès technologiques. Les zeppelins allemands frappent le Sud de l'Angleterre, en larguant des tonnes de bombes, tandis que, sous

l'eau, les sous-marins alliés et allemands mènent de rudes combats. En parallèle, les Allemands mènent des combats sur leur flanc Est contre la Russie, ce qui les contraint à une position plutôt défensive sur le front de l'Ouest.

C'est à partir de début avril que l'activité reprend dans la région d'Ypres. Depuis quelques semaines, les Allemands renforcent discrètement leurs positions, car ils n'ont pas renoncé à s'emparer de cette enclave stratégique. Les conditions météorologiques début avril ne sont pas propices à une opération, minutieusement planifiée et d'un nouveau genre. Leur deuxième tentative, qui débutera le 22 avril, va durer jusqu'au 25 mai. Elle se décompose en quatre batailles distinctes : bataille de Gravenstafel, du 22 au 23 avril; bataille de Saint-Julien, du 24 avril au 4 mai ; bataille de Frezenberg, du 8 mai au 13 mai ; bataille de Bellewaerde, du 24 au 25 mai. Des armes chimiques seront massivement employées pour la première fois lors de cette bataille. Leur efficacité surprendra l'ensemble des acteurs.



La bataille de Saint-Julien (24 avril-4 mai 1915).



UNE OPÉRATION INÉDITE

Les préparatifs

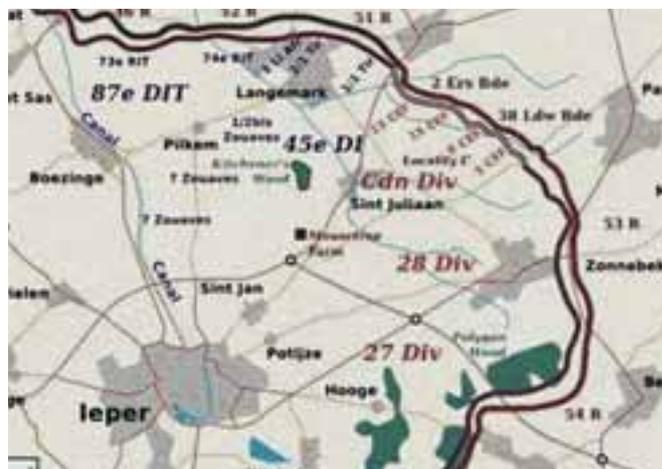
La 4^{ème} Armée allemande, stationnée à l'Est d'Ypres, est alors commandée par le duc Albert de Wurtemberg depuis le 1^{er} août 1914. Depuis le début de la guerre, il a dirigé les opérations lors de la bataille des Ardennes, repoussé les forces françaises en Belgique et enfin pris part aux combats lors de la bataille de la Marne. Cette dernière défaite allemande entraîne d'ailleurs un changement dans la hiérarchie. Le 3 novembre 1914, le général Moltke est remplacé par le général Erich von Falkenhayn, en tant que ministre de la Guerre et chef d'état-major. Il décide immédiatement de mener de nouvelles opérations sur son flanc droit, c'est-à-dire près d'Ypres. Il ordonne à la 4^{ème} Armée de se déplacer de la Marne vers les Flandres, où elle prendra part à la première bataille d'Ypres.

En vue de préparer la deuxième bataille d'Ypres, le général Erich von Falkenhayn renforce les positions de la 4^e Armée en déployant les 15^{ème}, le 23^{ème}, le 26^{ème} et le 27^{ème} Corps supplémentaires de réserve. Conscient de l'intérêt stratégique du saillant d'Ypres, Falkenhayn souhaite rompre avec l'immobilisme général.

L'ARME CHIMIQUE

Depuis quelques mois, il porte une attention particulière aux travaux de Fritz Haber, grand chimiste allemand du début du XX^{ème} siècle. Ce dernier, considéré comme le « père de l'arme chimique », met au point un gaz asphyxiant se basant sur l'emploi du chlore. Le général von

Falkenhayn saisit rapidement l'intérêt de ce gaz dichlorique sur un champ de bataille, agissant comme une vague dévastatrice. Il suit d'ailleurs, personnellement et avec une grande curiosité, le développement et les essais de cette nouvelle arme. Malgré l'interdiction de l'utilisation d'armes chimiques par le traité de La Haye (1) de 1899, le général von Falkenhayn planifie l'emploi de ce gaz au début de la bataille d'Ypres. Ce traité, dont l'Empire allemand est signataire, déclare « *interdire l'emploi de projectiles qui ont pour but unique de répandre des gaz asphyxiants ou délétères* ». Il fait néanmoins déplacer dans la zone d'Ypres, en face du village de Langemark-Poelkapelle, 5.730 bonbonnes de gaz chlorique, soit environ 168 tonnes. De plus, bien que des munitions contenant des substances chimiques aient été utilisées depuis le début de la guerre par les deux camps (2), les forces alliées ne sont pas équipées pour se protéger d'une attaque chimique massive. Face à cette 4^{ème} Armée allemande, les forces alliées tiennent leurs positions pour conserver ce lieu stratégique, dernière ville belge aux mains des Alliés. Elles comptent : la 6^{ème} Division d'infanterie belge : la 45^{ème} Division



Positions des armées. © horizon 14-18/hlepottier



d'infanterie française (DI) d'Afrique, composée d'Algériens et de Marocains ; la 87^{ème} Division d'infanterie territoriale française (DIT) ; le 5^{ème} Corps d'armée britannique, composé des 27^{ème} et 28^{ème} DI ; la 1^{ère} Division canadienne. Les forces britanniques, canadiennes et françaises occupent le saillant d'Ypres, tandis que la division belge tient un front d'environ 28 km, depuis la commune de Steenstraat, au Nord d'Ypres, jusqu'à Nieupoort sur la côte. L'artillerie alliée (britannique et française) est principalement positionnée au Nord-Est d'Ypres, très proche de la ligne de front. Elle est composée de batteries de 75 mm et 120 mm. La 45^{ème} DI est commandée par le général Quiquandon et la 87 DIT par le général Joppé. Le 5^{ème} Corps d'armée britannique est commandé par le général Plumer, qui prend ses ordres du général Smith-Dorrien commandant de la 2^{ème} Armée.

Après une préparation en Grande-Bretagne, la division canadienne est déployée en France dans un secteur relativement calme du front en février 1915. Début avril, elle fait mouvement vers le saillant d'Ypres, où elle arrive le 17 avril 1915, soit cinq jours avant l'attaque allemande. Elle n'a encore que peu combattu et va connaître son baptême du feu dans cette bataille. Commandée par le général Arthur Currie, elle compte environ 31.000 hommes. Cette division est équipée d'un fusil Ross Mark III, qui se montrera inadapté aux combats dans la boue et même dangereux pour l'utilisateur. C'est d'ailleurs à l'issue de la bataille d'Ypres, qu'il est remplacé par le Lee-Enfield Mark III.

LE RENSEIGNEMENT

Dans cet immobilisme général, les renseignements alliés ne prévoient aucune attaque allemande d'envergure dans cette zone. En effet, le renseignement allié rapporte un renforcement des troupes allemandes dans la Galicie (3). Les forces

alliées préfèrent d'ailleurs concentrer leurs efforts en Artois pour y préparer une opération d'importance, afin de soulager les armées russes engagées contre les Allemands sur le front Est. Et pourtant, le 14 avril 1915, est arrêté un déserteur allemand du 34^{ème} Régiment de réserve par des soldats de la 11^{ème} division, qui sera relevée dans les jours suivants par le 5^{ème} Corps d'armée britannique. Le déserteur détaille précisément la préparation d'une puissante attaque aux alentours d'Ypres, en y mêlant l'utilisation de gaz. Ces renseignements ne sont pas pris en compte par l'Etat-major français, qui, d'après les propos du général Mordacq (4), « *se garda bien de les communiquer* ». Depuis mi-avril, les postes de commandement français sont occupés par les procédures de relève entre division. Les observateurs français signalent un nombre important de survols d'avions allemands en reconnaissance des lignes alliées. La veille de l'attaque, le 21 avril 1915, les troupes britanniques tentent de s'emparer de la colline 60, au Sud-Est d'Ypres. Cette position d'un grand intérêt tactique permet de surplomber la vallée d'Ypres. Les combats s'arrêtent le 22 avril lorsque les Allemands déversent leur gaz sur le champ de bataille.

(1) Première Conférence de la Paix en 1899, dont le but est « *d'assurer à tous les peuples les bienfaits d'une paix réelle et durable et de mettre avant tout un terme au développement progressif des armements actuels* ».

(2) La France utilisa dès le début de la guerre des grenades chargées de gaz lacrymogène, tandis que les Allemands utilisèrent des obus à agents irritants. La faible concentration de ces munitions n'entraîna aucune conséquence majeure.

(3) Région d'Europe orientale, partagée aujourd'hui entre la Pologne et l'Ukraine.

(4) Commandant de la 90^{ème} Brigade de la 45^{ème} Division d'infanterie.



LA GUERRE CHIMIQUE

Surprise puis contre-attaques

Du côté allemand, l'attaque est ordonnée le 22 avril à 5h45 dans le secteur de Gravenstafel au Nord-Est d'Ypres, mais les premiers mouvements allemands ne débutent que vers 18h. En effet, la direction du vent dans la journée n'est pas appropriée à l'emploi du gaz, qui risque de stagner, voire de se déplacer vers les positions allemandes. Aucun signe ne prédit une attaque, malgré la tentative de survol par un avion français des lignes allemandes à 15 h. Celui-ci sera pris pour cible par les allemands par des tirs nourris et devra rapidement se déplacer vers les lignes alliées. Il n'a pas pu réaliser sa mission de reconnaissance, qui aurait peut-être permis de prévenir d'une attaque imminente. Les brigades françaises déployées dans les tranchées faisant face sont concentrées sur la relève.

La situation alliée est la suivante : les troupes françaises de la 45^{ème} DI et de la 87^{ème} DIT sont au Nord d'Ypres et font face au 15^{ème} Corps de réserve allemand. Les troupes canadiennes se sont positionnées sur leur flanc droit, alors que leur flanc gauche est tenu par les Belges. Les troupes britanniques occupent le secteur Est et Sud d'Ypres. L'ensemble de l'artillerie est au Nord-Est d'Ypres. Le temps est radieux en ce 22 avril 1915. Vers 17 h, le général von Deimling, chef du 15^{ème} Corps déverse les 160 tonnes de di-chlore selon les plans (*zone en jaune sur la carte*). Les soldats algériens de la 45^{ème} DI aperçoivent un nuage opaque et verdâtre dérivant vers leurs positions, sur un front d'environ 6 kilomètres de Steenstraat aux positions canadiennes. Dans les lignes françaises, c'est la panique. Ce nuage provoque rapidement l'épouvante, la mort et la con-

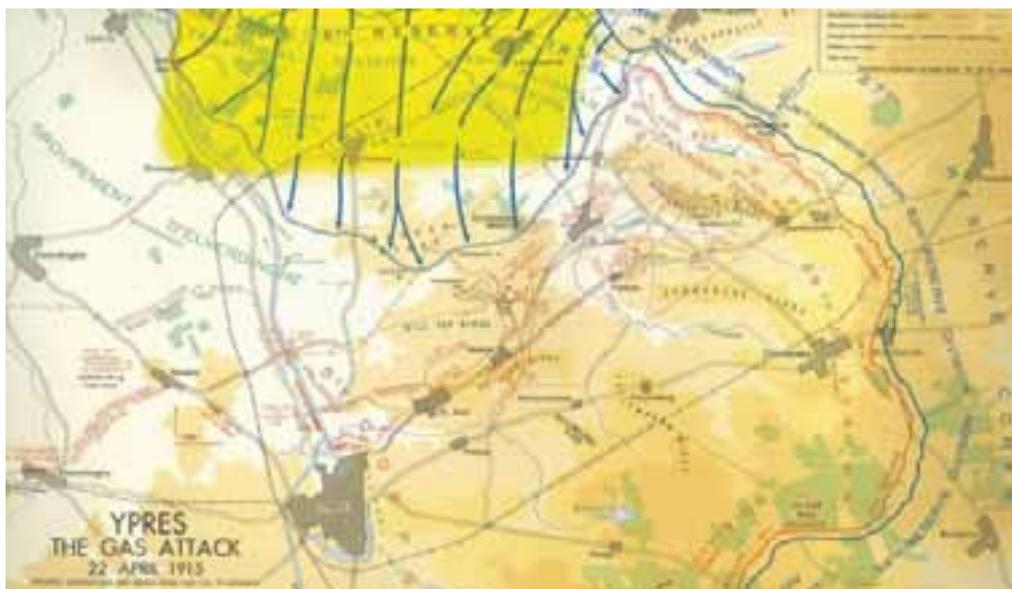
fusion. Les soldats suffoquent rapidement sous les fumées toxiques. Ceux qui arrivent à quitter les tranchées fuient vers Ypres. D'autres de la 45^{ème} DI arrivent à tenir tête à l'assaillant. Mais les conditions sont telles qu'il est impossible de maintenir la position sans être asphyxié ou fait prisonnier.

En effet, les Allemands, équipés de protection respiratoire, avancent vers les lignes françaises. En quelques heures, elles se déplacent de 4 km sans tirer un coup de feu, en suivant ce nuage dévastateur. Le flanc gauche canadien est alors sans défense avec une brèche d'environ 8 km. Mais c'est la surprise pour les Allemands. Ils n'ont pas prévu une telle efficacité de cette nouvelle arme et sont perplexes quant à la suite des combats.

RÉSILIENCE

Cette indécision, marquée par un temps d'inaction, permet aux Alliés de se repositionner et d'organiser les renforts. Les Canadiens et des groupes isolés français, qui ont survécu, organisent une contre-attaque dans la nuit du 22 au 23 avril dans le but de reprendre les canons d'artillerie britanniques, leurs opérateurs ayant dû fuir en raison du nuage. Leurs manœuvres évitent à la division canadienne de se faire encercler par les Allemands. Les positions françaises perdues à cause du nuage sont rapidement reprises par les Belges. Cette manœuvre contraint les Allemands, qui ne peuvent pas percer la ligne de front britannique. C'est le baptême du feu pour les Canadiens, dont la bravoure et la détermination feront la différence durant ces premiers jours.

Dès le 24 avril, les Allemands mènent une deuxième attaque dans le secteur de Saint-Julien, à quelques kilomètres au Nord d'Ypres. Ils appliquent une tac-



L'attaque au gaz, carte du colonel Nickolson dans « Canadian Expeditionary Force 1914-1919 ».

tique similaire en déversant d'abord du gaz asphyxiant et en avançant vers les lignes alliées. Sur les conseils de leur Service de santé, les soldats canadiens portent des protections anti-gaz, faits de chiffons imbibés d'urine. Appuyés par les Britanniques, ils se replient sur Saint-Julien et consolident leurs positions. La ligne de front est maintenue. La ville d'Ypres n'est toujours pas prise par les Allemands, mais les lignes britanniques sont affaiblies.

CONFUSION

Une confusion s'installe dans le commandement britannique. En effet, le général Smith-Dorrien recommande le retrait du saillant pour se réorganiser et se repositionner en défense plus ferme. Le maréchal French, alors commandant suprême de la « British Expeditionary Force », refuse et ordonne une contre-attaque, dont les résultats ne sont pas ceux escomptés. Toutefois, le maréchal French retire le commandement du 5^{ème} Corps au général Smith-Dorrien, à qui il reproche son pessimisme. Entre temps, le général Plumer réitère la même demande, c'est-à-dire le retrait des troupes plus à l'Ouest. En raison de la situation, le maréchal valide ce retrait. A l'issue de la bataille de Saint-Julien, il propose au général Smith-Dorrien de démissionner, mais ce

dernier refuse. Quelques jours plus tard, French lui retire le commandement de la 2^{ème} Armée. Cette confusion dans le haut commandement britannique a ralenti les manœuvres sur le front, permettant aux Allemands de préparer des opérations offensives. Dès le 4 mai, une relève majeure des forces alliées est réalisée, permettant de combler les pertes humaines et de remplacer les troupes déjà fortement engagées depuis le 22 avril. Des éléments britanniques, indiennes et françaises issues des mêmes divisions arrivent dans le secteur pour renforcer les positions. Le 8 mai, les Allemands s'emparent de la crête de Frezenberg, à 5 km à l'Est d'Ypres, et s'y maintiennent malgré de nombreuses contre-attaques alliées. La crainte des Alliés est alors de voir les Allemands s'emparer de la ville d'Ypres. Les renforts et la relève permettent de maintenir un statu quo. Après quelques jours d'accalmie, le 24 mai, les Allemands tentent une offensive pour s'emparer de la crête de Bellewaerde, occupée par les Britanniques, à l'Est d'Ypres. Ceux-ci sont tenus en échec. Les combats cessent le 25 mai, mettant un terme à la deuxième bataille d'Ypres. Malgré l'emploi d'un nouveau genre d'armes, la guerre se poursuit et sera encore plus sanglante. Cette bataille permet, à court terme, de légitimer l'emploi d'armes toxiques des deux côtés du front.



LES ENSEIGNEMENTS

Propagandes et expérimentations

Après un mois de combats acharnés, les positions des deux camps n'ont que peu changé. Les Allemands n'ont pas réussi à transformer cette supériorité technologique en avantage militaire pour percer les lignes et ainsi faire basculer le cours de la guerre. Les troupes britanniques, stationnées à l'Est d'Ypres, ont reculé de 5 km vers l'Ouest. Les Belges ont maintenu leurs positions. Le saillant d'Ypres, toutefois légèrement réduit, existe toujours à l'issue de cette deuxième bataille.

Les Britanniques ont perdu 52.000 soldats, les Canadiens 6.000, les Français environ 10.000, les Belges 1.500 et les Allemands 58.000. Il faut toutefois noter la détermination canadienne dans les premières heures. Malgré la menace avérée, ils ont tenu leurs positions et mené des opérations offensives. Quoique les causes des morts soient difficilement identifiables, les gaz en seraient à l'origine pour 4 % des décès lors de la bataille d'Ypres.

Pour les Allemands, le résultat est donc décevant. Les Alliés n'hésitent pas à mettre en exergue leurs méthodes pour dénoncer leur bassesse au monde entier. Une importante propagande est mise en place pour faire désapprouver leurs agissements. L'emploi de gaz toxiques est à l'encontre des traités internationaux. Les Alliés, principalement les Britanniques et les Français, crient à la violation du traité de La Haye. Cela ne les empêchera pas néanmoins de développer leurs propres armes toxiques quelques semaines plus tard.

Dès septembre 1915, les Britanniques emploieront des gaz similaires et perdront environ 2.000 soldats intoxiqués par leur propre gaz, en raison d'une mauvaise analyse du vent. De leur côté, dès la fin

avril 1915, les Français créent les « compagnies Z » chargées de mettre en œuvre cette nouvelle arme. Les soldats, issus de l'arme du génie, sont formés sur le camp de Satory, où est réceptionné le chlore importé de Grande-Bretagne.

L'introduction du gaz toxique par les Allemands développe, chez les Alliés, la peur qu'ils aient construit une arme leur permettant de prendre l'avantage militaire et donc de gagner la guerre.

MOYENS DE PROTECTION

Les équipements de protection sont rapidement mis en place et prouvent leur efficacité. Les soldats utilisent des chiffons ou des mouchoirs dès les premières heures. Les soldats urinaient ou versaient de l'eau avec du bicarbonate de soude, l'ammoniac contenu dans ces deux liquides contrant le di-chlore. Le corps médical canadien, déployé au plus près du front, soigne les blessés et récupère les premiers éléments. Dès la fin de la deuxième bataille d'Ypres, de nombreux scientifiques perdront la vie pour pouvoir analyser ces gaz au plus près des combats et développer des équipements de protection. Le docteur Cluny Macpherson, de St John's, invente un masque anti-gaz, surnommé le « Tube Helmet ». Formé d'un masque en toile, il protège contre le chlore. Dès juillet 1915, les soldats britanniques et canadiens reçoivent ce nouvel équipement. Il faudra attendre l'emploi de gaz plus agressif, tel que le gaz moutarde ou ypérite (dont le nom provient de la ville d'Ypres) pour voir l'apparition de masques beaucoup plus couvrants.

La bataille d'Ypres est donc un tournant dans le conflit avec l'emploi de gaz mortels. Face à l'enlisement dans l'immobilisme, le gaz permet de



déloger l'ennemi des tranchées. Cette arme va donc se généraliser pendant la première guerre mondiale avec un stock d'armes chimiques impressionnant. A l'Armistice, les obus chimiques correspondent à environ 35 % des munitions totales françaises et 25 % des munitions britanniques. En effet, face au progrès des moyens de protection, dès 1916, Victor Grignard invente le phosgène, qui va corriger les défauts du chlore. Incolore, ce gaz est difficilement décelable. Comme les symptômes n'apparaissent qu'après 24 heures, les soldats restent efficaces pendant cette période.

C'est en 1917 qu'apparaît le gaz moutarde, un gaz vésicant. Les Allemands l'emploient pour la première fois lors de la troisième bataille d'Ypres. L'avantage de ce gaz est qu'il stagne sur le champ de bataille, le rendant huileux et restant actif plusieurs jours. Les victimes du gaz moutarde souffrent atrocement d'hémorragies externes et internes. L'armée allemande utilisera également des gaz mortels sur le flanc Est contre les Russes, dont la faible dotation en moyens de protection entraînera la mort d'environ 56.000 soldats.

BILAN TERRIFIANT

Environ 124.200 t de chlore, de phosgène et de gaz moutarde ont été déversées sur les champs de bataille, provoquant une mort douloureuse à environ 90.000 soldats. Néanmoins, il ne faut pas oublier le million de soldats aveuglés, défigurés ou atteints d'autres blessures. De plus, 20 % des obus n'avaient pas explosé à l'impact pendant la Grande Guerre, ce qui représente environ 13 millions d'obus dispersés dans les zones de combats en 1918, avec des conséquences néfastes sur l'agriculture. Aujourd'hui, des munitions de ce conflit sont encore découvertes. Vera Brittain, écrivain et infirmière volontaire pendant la première guerre mondiale, écrit : « *Je souhaite que les personnes qui*

Ligne de front en mai 1915.



parlent de continuer cette guerre, quel qu'en soit le prix, puissent voir les soldats souffrir du gaz moutarde. De larges cloques jaunâtres, des yeux fermés aux paupières collantes et collées ensemble, se battant pour chaque bouffée d'air, murmurant que leur gorge se fermait et qu'ils savaient qu'ils allaient étouffer. » (1)

Ce lourd bilan crée un sentiment de désespoir dans la population, qui voit au quotidien ces vétérans défigurés. Face à ces horreurs, la communauté internationale œuvre pour éviter toute résurgence. En 1925, est signé le Protocole de Genève, qui interdit l'emploi de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires à la guerre. Toutefois, il ne concerne que son emploi et non pas sa fabrication ou son stockage. Il faudra attendre 1993 pour voir émerger la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, qui restent encore d'actualité.

(1) Testament of Youth : an autobiographical Study of the years 1900-1925, Ed 1933



LES CONSÉQUENCES

D'une arme tactique à une arme stratégique

Employées pendant la première guerre mondiale au niveau tactique, les armes chimiques avaient pour objectif de faire « bouger les lignes ». Toujours employées malgré une interdiction mondiale, elles ont pris aujourd'hui une dimension stratégique avec de réels enjeux politiques et de relations internationales. S'il est certain que ces produits sont utilisés comme armes depuis des centaines d'années, leurs conséquences sont considérées comme inacceptables en raison de leur cruauté et de leur malhonnêteté.

Le premier traité remonte alors à 1675 : la France et le Saint-Empire romain germanique s'accordent sur l'interdiction des balles empoisonnées. C'est ensuite la Conférence de La Haye, précédemment décrite, qui contraint les nations dans l'emploi de projectiles utilisant du gaz. La première guerre mondiale, notamment à Ypres, remet en question cet accord.

UN EMPLOI RÉCURRENT

Même si les armes chimiques n'ont pas été utilisées lors des combats de la seconde guerre mondiale, beaucoup de pays en ont fait usage dès la fin de la première. Le traité de 1925 n'est en effet pas contraignant pour les nations, qui n'hésitent pas à déposer des réserves d'emploi. Le XX^{ème} siècle a connu un emploi relatif des armes chimiques dans des conflits étatiques : Italie lors de l'invasion de l'Éthiopie en 1935 ; l'Irak contre l'Iran dans les années 1980 ; l'Égypte lors de la guerre civile du Nord-Yémen. Après la seconde guerre mondiale, bien que les stocks soient importants, leur utilisation reste limitée. Mais depuis des dizaines

d'années, le risque terroriste chimique est présent et croissant. Selon une étude du Department of Homeland Security (ministère américain de la Sécurité intérieure), sur les 201.183 attaques terroristes recensées de 1970 à 2019, des armes chimiques ont été utilisées 344 fois, ce qui représente 0,17 %. A titre de comparaison, la moitié de ces attaques a été réalisée par des explosifs. L'attentat perpétré par la secte « Aum » au Japon en 1995 repose sur l'emploi du gaz sarin avec un bilan de 13 morts et d'environ 5.500 blessés. Même si l'emploi reste sporadique, les conséquences peuvent être importantes et frappantes pour une population. Lors de la dernière décennie, l'emploi d'armes chimiques a été constaté dans le conflit en Syrie. Depuis 2012, la mise en œuvre d'armes chimiques, notamment le sarin et le chlore, est avérée contre les opposants du régime selon plusieurs rapports de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). En 2017, une coalition entre les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne conduit des frappes sur une base syrienne en représailles, suite à l'emploi d'armes chimiques par le régime syrien. Pourtant en 2013, cette même coalition avait renoncé au dernier moment à conduire des frappes, suite à des actions syriennes identiques. Malgré un seuil de franchissement clairement défini par ces mêmes nations, les pressions politiques internes avaient empêché les dirigeants des États-Unis et de Grande-Bretagne à l'époque de mener des actions coercitives.

LA « LIGNE ROUGE »

Afin de lutter contre la prolifération des armes chimiques, la communauté internationale met en



Une convention largement ratifiée

Participation à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques

- Pays ayant ratifié la convention
- Pays ayant signé mais non ratifié la convention
- Pays hors de la convention



SOURCE: WWW.OFCW.ORG

LYNFOGRAPHIE, 26/03/2022

P

Carte établie le 23 mars 2022 par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

place en 1993 un régime international pour le désarmement chimique sous les auspices de l'OIAC, regroupant 193 nations. Son mandat est de faire cesser la fabrication de telles armes et de s'assurer de la destruction des stocks existants. L'OIAC estime aujourd'hui que 99 % des stocks déclarés par les Etats ont été détruits de manière vérifiable. Début 2022, les Etats-Unis ont déclaré avoir achevé la destruction de 97,65 % de leurs armes chimiques déclarées. Il est néanmoins difficile pour l'OIAC de vérifier l'état des stocks mondiaux. Certains pays, comme la Corée du Nord, Israël ou l'Egypte, n'en sont pas membres. Un rapport de 2020 de l'armée américaine estimait à environ 2.500 tonnes d'agents chimiques présents en Corée du Nord.

La communauté internationale reste extrêmement attentive à l'emploi et n'hésite plus à employer l'expression de « ligne rouge ». Elle est aujourd'hui un puissant outil politique dans les relations internationales, mais son franchissement doit être clairement défini. A deux reprises, elle a été utilisée dans le cadre des attaques chimiques en Syrie et de l'hypothétique emploi d'armes chimiques par la Russie en Ukraine, pour définir un seuil minimum à partir duquel des actions seraient entreprises. Mais

cette ligne rouge repose sur une définition claire et précise du seuil ou des conséquences dans le franchissement de cette ligne. Le président américain Barack Obama déclare en 2012 : « Une ligne rouge, pour nous, ce serait de constater qu'un paquet d'armes chimiques est déplacé ou utilisé (...), si nous constatons du mouvement sur le front des armes chimiques ou bien l'emploi d'armes chimiques ». Ces propos manquent de clarté avec l'utilisation du conditionnel et les termes génériques de « paquet » et « mouvement ». Ces imprécisions ont été reconnues par le gouvernement américain quelques semaines plus tard. Ces propos se voulaient donc avant tout dissuasifs dans cette situation. Et pourtant un an après, le président Obama devra reculer devant le fait accompli. La détermination de celui qui fixe la limite est ainsi fondamentale. L'ennemi doit être convaincu que des actions seront prises si la ligne est franchie. Celui qui fixe la ligne doit être crédible. Les actions ou sanctions identifiées doivent aussi être supérieures à l'avantage attendu par son franchissement. Inversement, il pourrait franchir cette ligne ou agir constamment sous le seuil de déclenchement. Cet outil doit donc être manié avec précaution dans le contexte actuel, où l'identification, la caractérisation et l'attribution de la menace s'avèrent de plus en plus difficile à réaliser. L'outil politique de la « ligne rouge » ne doit pas être abandonné, mais amélioré et adapté aux menaces actuelles. Alors qu'en 1915 la menace était clairement caractérisée, la prolifération de sociétés militaires privées rend la définition de la « ligne rouge » ambiguë, notamment dans les nouveaux champs de conflictualité que sont le cyber et l'espace.



Charles Félix Pijeaud,

En juillet 1940, lorsque le général de Gaulle fonde les Forces aériennes françaises libres (FAFL), aucun général de l'armée de l'Air n'a encore rejoint Londres. Pendant près d'une année, la création, l'organisation et l'entraînement de l'aviation de la France libre va dépendre d'un jeune commandant dont l'Histoire n'a guère retenu le nom, Charles Félix Pijeaud. Et pourtant, après avoir mesuré son potentiel, De Gaulle méditait pour lui un certain avenir : l'ériger en « Leclerc de l'armée de l'Air ». Une destinée glorieuse, anéantie dans les sables d'Afrique.

Les affres de la guerre pèsent bien vite sur les épaules de Charles Félix Pijeaud, né en 1904 à Toulon. Dès l'âge de dix ans, le jeune garçon subit la disparition de son père au front en septembre 1914, officiellement déclaré mort après la guerre.

L'architecte des FAFL

Pupille de la nation, Pijeaud s'oriente à son tour vers le métier des armes, sortant de Saint-Cyr en 1926. Il choisit une spécialité encore nouvelle, l'aéronautique militaire, dépendante de l'armée de Terre. Brillant officier-pilote, courageux et confiant dans son potentiel, Pijeaud fait ses preuves dans l'Armée d'Afrique en guerroyant dans les confins algériens dans les années 1930. Promu commandant en septembre 1939, il intègre l'état-major général d'une armée de l'Air devenue indépendante cinq années plus tôt. Le désir brûlant d'obtenir un commandement opérationnel s'érode dans la « drôle de guerre », puis dans la rapidité de la défaite. Replié à Bordeaux avec le gouvernement français, Pijeaud refuse la capitulation et décide



Charles Félix Pijeaud, seul officier supérieur breveté de l'Ecole de guerre à avoir rejoint la France libre en 1940.

© SHD

de son destin en rejoignant Gibraltar par bateau le 26 juin 1940. Il laisse péniblement ses deux enfants et son épouse, Colette Pijeaud née Barry, infirmière et future résistante. Lorsqu'il parvient à Londres au cours de l'été 1940, Pijeaud est reçu par le général de Gaulle. Le chef de la France libre se montre impressionné par le caractère décidé du jeune commandant, son charisme et son énergie. Même si le choix fait certes défaut parmi les officiers supérieurs de

l'armée de l'Air, trop peu nombreux à avoir rallié Londres, De Gaulle décide de miser sur Pijeaud en lui confiant une importante mission d'évaluation et d'inspection des forces aériennes françaises disponibles, tout en préparant l'expédition malheureuse de Dakar. Sa brillante conduite ultérieure en Afrique lui vaut le 13 janvier 1941 d'être nommé chef d'état-major des FAFL. Celles-ci sont alors dirigées par un marin (fait Oh combien révélateur du manque d'aviateurs), l'amiral Muselier, également chef des Forces navales françaises libres (FNFL). A ce poste de confiance, Pijeaud bâtit ex nihilo le noyau d'une force aérienne, en mettant en œuvre l'école de pilotage franco-belge d'Odiham et en esquissant les premières unités françaises intégrées à la Royal Air Force. Véritable architecte des FAFL, Pijeaud débute également le projet des Lignes aériennes militaires (LAM) voulues par le général de Gaulle pour quadriller l'Empire en cours de ralliement, et supervise la constitution d'une infanterie de l'Air dont les parachutistes seront présents au débarquement de Normandie.



le « Leclerc de l'armée de l'Air »

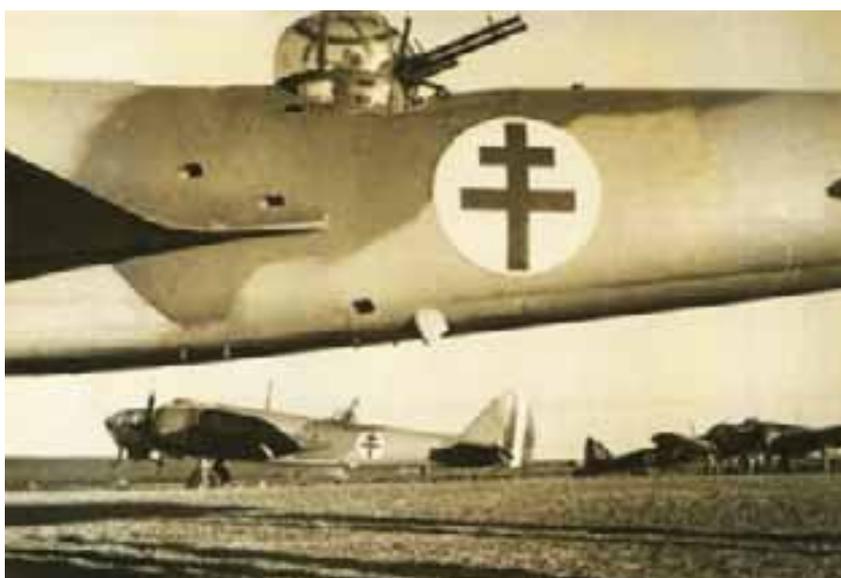
Un chef en trop

La direction des FAFL connaît une réorganisation au cours de l'été 1941. L'amiral Muselier, dont l'opposition au général de Gaulle éclatera à l'automne suivant, abandonne ce commandement pour se consacrer aux FNFL. Un nouveau rallié à Londres, le colonel puis général d'aviation Martial Valin, prend la tête des FAFL. Bien que non breveté de l'Ecole de guerre, contrairement à Pijaud, Valin est le plus ancien en grade et possède une expérience diplomatique, après avoir été en poste à la mission militaire française au Brésil. Pijaud demeure, pour sa part, chef d'état-major des FAFL. Malgré des relations courtoises, l'entente évolue difficilement entre les deux hommes, dont les fonctions ont tendance à se chevaucher. Faute de commandement opérationnel en Grande-Bretagne car la Royal Air Force équipe et donne les ordres, Valin se rabat sur l'entraînement, l'organisation et l'administration, rôle normalement dévolu à un chef d'état-major. Pijaud vit mal cette réduction de prérogatives déjà limitées auparavant, face à un nouveau chef, certes efficace mais aussi quelque peu orgueilleux et oublieux du travail accompli par son prédécesseur.

Le 8 novembre 1941, Pijaud finit par obtenir satisfaction. Il reçoit un commandement opérationnel à la

tête du groupe de bombardement «Lorraine» engagé en Libye. L'ordre vient de De Gaulle, doté d'une vision d'avenir pour le commandant âgé de 37 ans, dont il souhaiterait faire son « Leclerc de l'armée de l'Air ». Pijaud n'a toutefois pas combattu en 1940. Or la gloire du chef passe par le champ de bataille, en l'occurrence la Libye. La victoire alliée y est déjà acquise au cours de l'automne 1941. Le «Panzergruppe Afrika» du général Rommel est battu par la 8ème Armée britannique et bat en retraite sur la route de Benghazi. Le 20 décembre, Pijaud est à la tête d'une unité de bombardiers Blenheim des FAFL accompagnés d'appareils britanniques, chargés d'harceler les convois ennemis. Par malchance, le commandant fran-

çais est surpris par un groupe de vingt-huit Messerschmitt 109 F, menés par l'« As » de la Luftwaffe Hans-Joachim Marseille et qui massacrent la formation alliée avec vingt appareils abattus sur vingt-quatre. Pijaud maintient son Blenheim en flammes, pour permettre à son navigateur de sauter, et s'occupe de sérieuses brûlures au visage. Il aggrave fatalement ses blessures en traversant la carlingue incandescente pour s'assurer du sort de son mitrailleur à l'arrière, tué dès le début de l'attaque. Capturé au sol par les Italiens, pratiquement aveugle, Pijaud est interné à l'hôpital de Derna, d'où il parvient à échapper à ses geôliers en fuite. Délivré par la 8ème Armée britannique, il est évacué à l'hôpital d'Alexandrie, où il murmure un



Des bombardiers Blenheim des Forces aériennes françaises libres pendant la campagne de Libye en 1941. © SHD



Le lieutenant-colonel Charles Félix Pijaud avec son chef, le général Martial Valin, au QG des FAFL à Londres en 1941. © SHD

compte rendu de mission, avant de s'éteindre le 6 janvier 1942.

Aux portes de l'Histoire

Peu avant sa mort, Valin avait proposé au général de Gaulle de nommer Pijaud au grade de lieutenant-colonel. Ce dernier avait accepté le 3 janvier, en câblant encore à Valin : « *Veillez dire de ma part au colonel Pijaud ma joie de le savoir délivré et mes vœux de prompt rétablissement* ». La disparition de l'ancien chef d'état-major des FAFL est un coup rude pour De Gaulle, qui avait visiblement pressenti en lui le grand homme de son aviation. Pour accéder à la postérité, Pijaud possédait le panache, le dyna-

misme et la volonté de se battre. La première mission de guerre de Pijaud fut aussi la dernière, le condamnant finalement à l'anonymat. Devant les portes de l'Histoire, il y avait une escadrille de la Luftwaffe décidée à lui faire payer le prix de l'engagement. Une promesse de destin glorieuse s'est évanouie sous le ciel de Libye.

Par la suite, les FAFL se cherchent en vain un chef comparable à d'autres grandes figures de l'armée de Terre, comme Leclerc et De Lattre de Tassigny. Le général Valin poursuit et développe efficacement l'œuvre de Pijaud à la tête des FAFL, nanti d'un talent certain de communiquant notamment au micro de la BBC. Ce dernier se révèle toutefois moins flamboyant et davantage versé dans les affaires politiques, tout en se heurtant par la suite aux conséquences de la réunification de l'armée de l'Air après le débarquement allié en Afrique du Nord.

Face aux vastes effectifs ralliés de l'ex-armée de l'Air de Vichy, les FAFL ne pèsent pas lourd et sont largement évincés par le nouveau chef d'état-major René Bouscat, tardivement rallié, une autre figure de l'aviation peu connue du grand public.

Le destin tragique de Charles Félix Pijaud s'attache aux pas de son

épouse, Colette, entrée en résistance au sein de plusieurs réseaux de renseignements et d'action dépendant de l'Intelligence Service britannique. Le dernier, « Turma-Vengeance », lui vaut l'arrestation le 7 mai 1943 par la Gestapo, suivie de sa déportation. Blessée et non soignée durant le transport, Colette Pijaud décède d'une septicémie peu après son arrivée à Ravensbrück le 13 décembre. Le meilleur « As » de la chasse française, Pierre Clostermann, commentera à sa manière ces deux destins hors-normes : « *Quel sacrifice ! Après tout, je comprends que tant d'autres n'aient point voulu payer aussi cher la rançon de leur honneur de Français* ».

Jean-Charles Foucrier,
chargé de recherches
Service historique de la Défense



Charles Félix Pijaud, chef d'état-major des FAFL à Londres en 1941. © SHD



DANS LES LIVRES

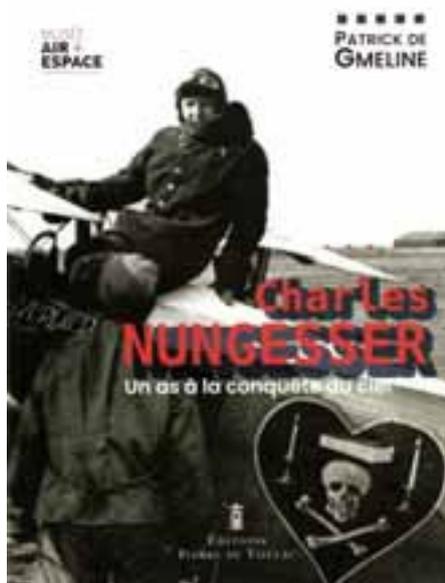
CHARLES NUNGESSER, UN AS À LA CONQUÊTE DU CIEL

par Patrick Gmeline

Militaire français le plus décoré du XX^{ème} siècle avec 43 victoires homologuées et 21 citations effectives sur sa croix de guerre, Charles Nungesser (1892-1927) est le troisième « As » des pilotes de la première guerre mondiale, après René Fonck et Georges Guynemer. Titulaire d'un diplôme de mécanique et d'électricité, il fonde, à vingt ans, une entreprise relative à l'aviation...avec un Alle-

mand. Ruiné, il s'embarque pour l'Argentine où il exerce divers métiers avant de rentrer en France début 1914 pour effectuer son service militaire. Le 25 mai, il est affecté comme cavalier de 2^{ème} classe au 2^{ème} Régiment de hussards.

Le 30 août, une action d'éclat, à savoir la capture de la voiture « Mors » (40 cv) de quatre officiers allemands, lui vaut la Médaille militaire, une promotion au grade de brigadier et le surnom de « hussard de la Mors ». Cette confusion avec la célèbre unité prussienne des « Hussards de la Mort » l'incitera à décorer, plus tard, son avion d'une tête de mort avec des tibias entrecroisés. Le 22 janvier, il est détaché comme « élève pilote » à la base aérienne d'Avord. Breveté, il est affecté au bombardement et remplit 55 missions. Promu adjudant en mai 1915, il est cité et reçoit la croix de Guerre, nouvellement créée par la loi du...8 avril. Devenu pilote de chasse et officier, Nungesser, plusieurs fois blessé, accumule les citations et acquiert la célébrité. Titulaire de la Military Cross britannique le 15 janvier 1917 et promu lieutenant le 30 octo-



bre suivant, Nungesser reçoit la rosette de la Légion d'honneur le 29 juillet 1918, à 26 ans, et déclare « *Après cela, on peut mourir !* » Son « blason », souvent reproduit et enrichi d'un cercueil et de deux chandeliers, sera officiellement enregistré au tribunal de commerce comme image de marque de « l'ingénieur aviateur » Charles

Nungesser. Démobilisé en 1919 avec le grade de capitaine, il crée en 1921 l'école de pilotage « Nungesser Aviation »... qui ferme ses portes deux ans plus tard. Il tente alors sa chance aux Etats-Unis avec le soutien de l'American Legion, puissante association d'anciens combattants, et de l'United States Army Service, organisme officiel de promotion de l'aviation. Outre son bref mariage avec une riche héritière américaine rencontrée à Paris, sa notoriété le mène jusqu'à Hollywood avec le film « Sky Raider » (le vainqueur du ciel). Puis il va tenter de réaliser son grand projet, traverser l'Atlantique au départ de France, alors que l'Américain Charles Lindbergh se prépare à le franchir en sens inverse. A bord de son avion *L'Oiseau Blanc*, il tente l'aventure le 7 mai 1927 avec le capitaine François Coli, ancien pilote de chasse. Seul le train d'atterrissage, conservé au musée de l'Air et de l'Espace, sera retrouvé.

Loïc

Salmon

« *Charles Nungesser* » par Patrick de Gmeline. Editions Pierre de Taillac et Musée Air et de



Croix de Guerre 1914-1918

L'histoire de l'Université de Nancy remonte à la création en 1572 de l'Université de Pont-à-Mousson, installée par la suite à Nancy en 1768. Supprimée après la Révolution française, elle rouvre ses portes en 1854 avec une faculté des Sciences et des Lettres.

La guerre de 1870 et la révolution industrielle contribuent à la renforcer par le transfert d'enseignants de Strasbourg alors occupé, mais les effets de la guerre de 1914-1918 furent dévastateurs. Fortement relancée après 1919, elle fait désormais partie de « l'Université de Lorraine », ensemble de plus de 60.000 étudiants répartis sur tout le territoire lorrain.

Avant 1914, les armoiries de l'Université regroupaient les armes de Pont-à-Mousson, ville fondatrice, celles de Nancy au centre, et celles de Strasbourg, ville dont l'Université avait été transférée à Nancy après l'annexion de 1871.

La devise était « Universitas Nanceiana - vive.Labeur » La ville de Nancy reçut la croix de Guerre 1914-1918 le 11 octobre 1919. Au-delà des lettres, sciences, droit et médecine, elle s'était ren-

forcée d'Instituts de pharmacie, de métallurgie, de géologie, de chimie, d'électromécanique et d'archéologie. Les croix de Guerre 1914-1918 de l'École des eaux et forêts et 1939-1945 de l'École des mines de Nancy ont déjà été mentionnées dans les revues N°335 et 337

Raymond Poincaré et Maurice Barrès figurent parmi les anciens.

Lors de la séance solennelle des facultés de l'Université le 17 novembre 1927, le maréchal Foch, en présence du maréchal Lyautey, remit à l'Université la croix de Guerre 1914-1918, en lisant la citation suivante à l'ordre de l'armée : « *L'Université de Nancy a poursuivi ses travaux et son enseignement, malgré la proximité de la ligne de bataille et en dépit d'un bombardement continu et des plus violents, qui a causé la mort de nombreuses victimes et occasionné d'importants dégâts. S'est ainsi acquis les plus beaux titres à la reconnaissance du pays par*

son héroïsme, qui symbolise l'effort des Universités de France pendant la Grande Guerre. »

Car la ville de Nancy, bien que déclarée « ouverte », fut avec Dunkerque et Paris, la ville la plus bombardée et détruite. A proximité immédiate de la ligne de front, les engins militaires aériens Taube, dirigeables Zeppelin et canons de 380 mm (la « grosse Bertha ») ont lancé sur Nancy bombes, torpilles et obus, conduisant notamment à la démolition de la bibliothèque et à de graves destructions et incendies.

Mobilisation presque générale

Mais l'université poursuivit ses travaux, pour une population scolaire très réduite, jusqu'à son arrêt complet décidé en février 1918. Beaucoup de professeurs et d'étudiants étaient mobilisés, la plupart dans le XXème Corps, et seule une poignée d'étudiants attendaient leur mobilisation. Blessée de guerre, « *l'Université a tenu* ». La Faculté des lettres ne dépassa guère 20 étudiants, tout en maintenant ses cours publics. Les





L'UNIVERSITÉ DE NANCY



Cérémonie du 17 novembre 1927 : les maréchaux Foch et Lyautey et le recteur Adam.

laboratoires de la Faculté des sciences faisaient des analyses de poudres et de gaz, une chimie de guerre, soutenant l'Intendance ou le ravitaillement. Les collections de cartes de l'Institut de géologie étaient consultées par les armées sur les positions d'artillerie lourde ou sur les points d'eau pour les cantonnements.

A elle seule, la Faculté de droit dénombrera 141 morts pour la France. Les instituts techniques de la faculté des Sciences étaient fréquentés avant l'appel au front. Seules, la Faculté de médecine et l'École de pharmacie conservaient une vie universitaire réelle. Les pharmaciens de l'armée venaient y travailler et un centre d'instruction pour jeunes pharmaciens leur permettaient de poursuivre leurs études entre deux offensives. Le laboratoire industriel de l'école fabriquait

des médicaments. Le monument aux morts de l'École de pharmacie dénombre 13 morts pour la France.

A la Faculté de médecine, les maîtres se portaient au chevet des blessés. Une formation des infirmiers et médecins auxiliaires fournissait de l'aide aux hôpitaux. Des travaux innovants furent consacrés à la santé des avia-

teurs, à la radiographie, au traitement des plaies de guerre. Cette faculté, comptant 43 morts pour la France, fut alors citée à l'ordre de la nation le 16 avril 1920.

Mais si l'université était quasiment vide, ses bâtiments étaient occupés par des lycées et des écoles, fournissant des asiles aux bombardés. Le musée d'archéologie de la Faculté de lettres fut détruit ainsi que la classe de philosophie de la Faculté de droit.

Par la suite, l'Université de Nancy a reçu la Légion d'honneur (*Journal officiel du 24-10-1932*). Les deux croix sont encadrées dans la salle des doyens de la Faculté de droit. Comme l'indique le texte de sa citation, elle fut un symbole de l'engagement des universités françaises dans la Grande Guerre.

Pierre Castillon,
*membre du conseil
d'administration de l'ANCGVM*



Le monument aux morts de la Faculté de médecine.



LORIENT (Morbhan)

Croix de Guerre 1939-1945

Lorient, ville sous-préfecture du département du Morbihan, est située à l'embouchure du Blavet et du Scorff. Elle est surnommée la « ville aux cinq ports ». Le port de pêche de Keroman est le deuxième de France par le tonnage avec 27.000 tonnes par an. Le port de commerce de Kergroise voit transiter 2,6 millions de tonnes par an de produits pétroliers, d'aliments pour le bétail, de sables etc.

Le port de plaisance réparti sur cinq sites dispose de 1.980 places auxquelles il faut ajouter les 880 mètres de pontons de l'ancienne base sous-marine de Keroman, aménagés pour les bateaux de course. Le port de voyageurs permet à 457.500 passagers par an de se rendre aux îles de Groix et de Belle-Ile-en-Mer. Le port militaire avec la base de l'aéronautique navale emploie 3.800 personnes.

L'histoire de la ville de Lorient est récente. En 1664, Louis XIV demande à son ministre Colbert de créer la Compagnie des Indes pour développer les échanges commerciaux avec l'Asie. Celle-ci s'installe à Port-Louis.

Le premier navire à sortir du chantier de construction navale, implanté au bord du Scorff, s'appelle *Le-Soleil-d'Orient*. Il donnera son nom à la future ville. En 1690, la Marine royale crée un port militaire à Lorient. En

1770, la Couronne rachète les chantiers navals qui deviennent un arsenal royal.

L'occupation

En mai 1940, face à l'avancée des troupes allemandes, Lorient sert de base de repli. Les 17 et 18 juin l'or des banques centrales belge et polonaise est évacué par le port de Lorient. Le vice-amiral Penfentenyo donne des ordres pour que les cuves de mazout des ports de Lorient soient incendiées, que les munitions soient immergées dans la rade et que les portes de radoub soient dynamitées.

Le 21 juin 1940, les troupes allemandes entrent dans Lorient.

Le 23 juin 1940, le lendemain de la signature de l'armistice, le Kontreadmiral Karl Dönitz, commandant les sous-marins de la Kriegsmarine, visite la base navale. Il décide d'y établir son quartier général et d'y héberger la 2ème flottille de U-boot. Immédiatement des ouvriers allemands sont envoyés d'Allemagne pour remettre en état le port militaire.

Le 7 juillet 1940, un premier sous-marin, le *U-30*, arrive à Lorient.

Le 28 octobre 1940, l'amiral Dönitz rencontre Hitler dans les environs de Paris pour lui demander la construction de bases sous-marines à Lorient, Brest et Saint-Nazaire. Le 23 décem-

bre 1940, le Führer donne son accord. Ultérieurement, deux nouvelles bases seront ajoutées à La Rochelle et Bordeaux.

La presqu'île de Keroman est choisie pour accueillir la base sous-marine. Le bassin Keroman I est achevé en septembre 1941. Il pouvait accueillir 5 sous-marins. le bassin Keroman II est opérationnel en décembre 1941, il était prévu pour recevoir 7 sous-marins. Leur toiture est constituée d'une structure en béton de 3,50 m d'épaisseur. Le bassin Keroman III est achevé en janvier 1943. Il accueillait 7 sous-marins. L'épaisseur de sa toiture en béton est de 9,40 m. Toutefois ces trois infrastructures ne pouvaient pas accueillir la dernière génération de sous-marins allemands, le type XXI. En conséquence, en 1943, la construction de Keroman IVa et IVb est lancée. Ils devaient accueillir 24 U-boot type XXI. Suite aux bombardements alliés et au manque de main d'œuvre les travaux seront arrêtés en avril 1944. La construction de ces ouvrages nécessitera la mobilisation de 15.000 ouvriers.

A partir de 1941, des raids aériens alliés sont lancés sur Lorient pour détruire les ouvrages. Les alliés déverseront 4.000 tonnes de bombes sur la ville. Les bombardements anglais sur Lorient tueront 151 civils.



LORIENT (Morbhan)

La résistance

Les hommes de la Résistance, qui travaillent sur le chantier de construction de la base sous-marine, modifient les relevés géologiques. Cela oblige les Allemands à modifier leurs plans et à ne pas réaliser un canal reliant les alvéoles des ouvrages directement à la mer. La Résistance communique les plans des ouvrages aux alliés.

A partir des bases sous-marines de l'Atlantique, l'amiral Dönitz lance ses « loups gris » à l'attaque des convois alliés ravitaillant la Grande-Bretagne. En 1939, le Royaume-Uni est le plus gros importateur du monde. Il importe pour 22 millions de tonnes de nourriture. Au cours de la guerre l'importation de nourriture sera ramenée à 11 millions de tonnes. L'effort de guerre de la Grande-Bretagne est tributaire de l'importation de la nourriture, des équipements militaires, du pétrole et des matières premières. En 1940 et en 1941, 4,4 millions de tonnes sont coulées par an. En 1942 le tonnage coulé atteindra 8,2 millions de tonnes. Les Alliés vont réagir en construisant des navires d'escorte spécialisés dans la lutte anti-sous-marine (frégates, corvettes) et en développant des équipements de détection (asdic et radar) et d'attaque



(hérissons et grenades anti-sous-marines). Le nombre de sous-marin allemands coulé passera de 22 en 1940 à 287 en 1943. Par ailleurs, le tonnage des cargos alliés coulés sera ramené, en 1944, à 1,4 millions de tonnes. Winston Churchill désignera l'ensemble de ces combats par l'expression « *Bataille de l'Atlantique* ». Suite aux débarquements alliés en France, Hitler donne l'ordre aux troupes allemandes présentes en Bretagne de se replier dans les ports de Brest et de Lorient. La ville de Lorient ne présentant pas d'intérêt stratégique, les Alliés organisent un blocus de la poche de Lorient. Les lignes de front bougeront très peu entre août 1944 et mai 1945. Les 25.000 Allemands seront assiégés par 13 bataillons de Forces françaises de l'intérieur et par des unités de l'armée

américaine.

La reddition de la garnison allemande sera effective le 10 mai 1945.

La ville de Lorient se verra attribuer la croix de chevalier de la Légion d'honneur avec la citation : « *Ville martyre qui eut à subir, entre le 25 septembre 1940 et le 8 mai 1945, date de sa libération, 370 bombardements d'aviation sur les importants organismes créés par la Marine allemande et*

qui a été entièrement détruite. La population lorientaise évacuée et dispersée n'a jamais cessé son action de résistance à l'ennemi, formant en particulier deux bataillons de soldats des Forces françaises de l'intérieur qui ont combattu d'abord dans la clandestinité, ensuite au moment du siège de Lorient, aux premiers rangs des troupes d'investissement. Par ses deuils, par ses pertes matérielles considérables, par le courage de ses habitants dans les heures douloureuses, par la foi profonde et active de ses enfants dans les destinées de la France, Lorient s'est acquis des titres à la reconnaissance de la Patrie. »

Cette nomination comporte l'attribution de la croix de Guerre avec palme.

Marc Beauvois,
section de la Haute-Garonne



Congrès national de l'ANCGVM chez les Bretons

A l'invitation de la Base aéronavale (BAN) de Lann Bihoué, plate-forme des avions de patrouille maritime, de la Flottille 23 F, décorée de la croix de la Valeur militaire, et de la municipalité de Lorient, le congrès national de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire se tiendra à Lorient les 5 et 6 octobre 2022.

La BAN de Lann Bihoué est en effet située à quelques kilomètres de Lorient, où elle occupe 800 hectares sur l'emplacement de l'ancienne base Kerlin Bastard, construite et occupée par les Allemands de 1940 à 1945 pour assurer la sécurité de leurs sous-marins de la célèbre base de Keroman dans la rade de Lorient.

BAN et flottilles

A partir de 1951, la BAN accueille un grand nombre de flottilles et d'escadrilles : la 1 S et la 5 F puis en 1952, venues d'Afrique du Nord les flottilles 11 F et 10 F, suivies par la 56 S et la 23 F. Les Bréguet Br 1050

Alizé et les F-8 Crusader des flottilles 4 F, 12 F et 14 F sont stationnés sur la base, avant l'arrivée du premier Br 1150 Atlantic à la 24 F en 1967. En 1972, c'est la 23 F qui sera équipée d'Atlantic en remplacement des Neptune P2V7, qui arment la flottille 25 F jusqu'en 1983.

Lann Bihoué, grâce à son emplacement privilégié sur la façade atlantique, devient à cette époque la grande plate-forme des avions de patrouille maritime, spécialisés dans la lutte anti sous-marine, le sauvetage en mer, la surveillance des pêches ou la lutte anti-pollution. L'escadrille 52 S, école de formation des pilotes de l'aéronavale sur Embraer Xingu et Nord 262, a également été présente sur la base de 1983 à 1997.

Sur la BAN de Lann Bihoué, sont stationnées actuellement les flottilles 21 F et 23 F armées d'Atlantique 2, la 24 F équipée de Falcon 50M, la 4 F spécialisée en sûreté aérienne et équipée de Hawkeye et enfin la 28 F assurant le soutien des forces sur Xingu.

Après la fermeture de la base de Nîmes Garons (Gard), Lann Bihoué

demeure la seule base à partir de laquelle opèrent les avions de patrouille maritime. Venant de Port Lyautey, la flottille 23 F, qui arrive sur la BAN de Lann Bihoué en 1961, est alors armée de Neptune P2V7. Ces aéronefs seront remplacés en 1967 par les Br 1150 Atlantic, puis en 1991 par les Atlantique 2. Le Bréguet Atlantic est né à la fin des années 1950 à la demande de l'OTAN, qui souhaitait un nouvel avion de patrouille maritime à grande endurance pour lutter contre la menace des sous-marins de l'URSS, devenus de plus en plus performants. Cet avion, conçu à l'origine comme

Insigne de la 23 F.





Morbihan - 56 - Lorient

«chasseur de sous-marins», s'est vu rapidement confier des missions très diverses : sauvetage en mer ; alerte SAR («search and rescue», recherche et sauvetage) ; présence Outre-mer (Djibouti, Antilles-Guyane) ; surveillance des pêches ; missions anti-pollution ; reconnaissance photographique. Toutes ces missions ont donné l'occasion aux quatre flottilles équipées de l'Atlantic et en particulier à la 23 F de s'illustrer à maintes reprises.

En 1977, l'opération « Lamentin » en Mauritanie prouve à nouveau l'efficacité des équipages du Bréguet Atlantic. En effet, sa grande endurance (plus de 15 heures en vol) et ses tables de navigation (le GPS



L'avion Embraer Xingu pour la formation des pilotes d'aéronavale. (c) BAN Lann bihoué

n'existe pas encore) permettent le pistage des éléments du Front Polisario (mouvement politique et armé du Sahara occidental) et le guidage d'avions Jaguar. Cette opération, menée avec succès par plusieurs équipages de la 23F et d'autres flot-

tilles est suivie par beaucoup d'autres sur le continent africain : « Tacaud » (Tchad, 1978) ; « Barracuda » (Centrafrique, 1979) ; « Manta » (Tchad, 1983). La Flottille 23 F continue d'effectuer de nombreuses missions en opérations extérieures.



L'avion de patrouille maritime Neptune P2V7 employé dans la lutte anti-sous-marine. (c) BAN Lann Bihoué



Morbihan - 56 - Lorient



Avions de chasse embarqués Crusader, en service dans la Marine française de 1965 à 1999. (c) BAN Lann Bihoué



Avion de patrouille maritime Bréguet Br 1150 Atlantique, en service de 1967 à 1991 (c) Marine nationale

Le 10 décembre 2011, son fanion est décoré de la croix de la Valeur militaire avec palme ! Le 19 avril 2022, elle reçoit une deuxième citation avec étoile de bronze.

La ville de Lorient

La ville de Lorient se développe à partir du XVIIème siècle avec l'installation de la Compagnie des Indes et la création de l'arsenal de la Marine royale. C'est ensuite le port de pêche qui, au début du XXème siècle, favorise la croissance de la ville. Lorient est bombardée pendant la deuxième



guerre mondiale et presque entièrement détruite, car les Allemands ont construit à Keroman, dans la rade, une immense base pour leurs sous-marins. La reddition de la poche de Lorient aura lieu le 10 mai 1945.

La ville de Lorient, déclarée « morte

pour la France » est décorée de la Légion d'honneur et de la croix de Guerre 1939-1945 en 1949. L'Ecole des fusiliers marins ainsi que son musée ouvriront également leurs portes au congrès de l'ANCGVM. Un hommage sera rendu au Groupement de gendarmerie du Morbihan, décoré de la croix de Guerre 1939-1945.

Tous les présidents de section doivent dès à présent sensibiliser les membres de leurs sections pour participer à ce congrès.

Alain Bonnet,
vice-président national



Avion de patrouille maritime Atlantic 2 au standard F6, actuellement en service.



Vue aérienne de la ville et du port de Lorient.



Val-de-Marne - 94 - Le Perreux-sur-Marne

Germaine Sablon (1899-1985), première interprète du « Chant des Partisans »

Première interprète du « Chant des Partisans » en 1943 sur « Radio Londres », celle de la France libre, Germaine Sablon était titulaire de la croix de Guerre (3 citations) et chevalier de la Légion d'honneur. A l'été 2022, son nom a été attribué à un groupe scolaire du Perreux-sur-Marne.

Germaine Sablon naît le 19 juillet 1899 au Perreux-sur-Marne. Tout comme ses frères, elle sera élevée dans un milieu artistique. Très tôt, elle suit des cours de piano, de chant et même de théâtre. Entre 1931 et 1939, elle mène deux activités artistiques : une au cinéma et une autre dans les cabarets et les music-halls de l'époque. Elle joue dans douze films parlants entre 1931 et 1940. En 1933, elle débute sur scène, avec un tour de chant à l'ABC à Paris puis enregistre près de 80 titres jusqu'en 1939. En 1940, elle soigne les soldats blessés et à 41 ans s'engage comme conductrice-ambulancière volontaire.

Blessée le 25 mai 1940, elle est décorée de la croix de Guerre le 4 juin 1940. Après la défaite, elle quitte Paris pour rejoindre sa maison familiale dans le Sud de la France, à Agay, près de Saint-Raphaël. Elle héberge les résistants Joseph Kessel, (son compagnon) et son neveu Maurice Druon, le peintre André Girard et l'écrivain André Gillois. Agent de liaison, elle participe à des actes de résistance.

En décembre 1942, les Allemands envahissent le sud de la France. Sur le point d'être arrêtée par la gestapo, elle s'enfuit avec Kessel et Druon.



Cachés pendant plusieurs jours à Perpignan, ils réussissent à franchir la frontière espagnole et débarquent en Irlande pour rejoindre la France libre.

Ici Londres

A Londres, au club français de Saint-James, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, fondateur du journal clandestin *Libération* lui fait entendre l'air choisi comme indicatif de la radio de la France libre, joué à la guitare par Anna Marly. En février 1943, Germaine retrouve à Londres le réalisateur Alberto Cavalcanti pour créer avec lui un film de propagande dans la série « Pourquoi nous combattons ». Ce dernier lui demande de trouver des chansons de résistance. Un dimanche du mois de mai, elle lui téléphone pour l'informer qu'elle a

enfin réussi à faire écrire des paroles par Kessel et Druon sur une musique d'Anna Marly. Avec l'orchestrateur du studio, ils réalisent l'accompagnement et, à la fin de la semaine, le film est terminé. C'est ainsi que fut créé le « Chant des Partisans ».

Le 30 mai 1943, à 16 h, Germaine l'interprète à *Radio-Londres*, celle de la France libre et l'enregistre le lendemain pour le film de propagande « Three songs about Résistance ». La chanson ne sera gravée qu'en juin 1946 et le disque publié qu'en 1951. Puis, engagée dans la 1ère Division française libre (DFL), Germaine continue la guerre en Algérie et en Libye au sein de l'unité médicale franco-britannique « Ambulance Hadfield-Spears ».

Affectée au 22ème Bataillon de marche nord-africain, elle participe aux campagnes d'Italie et de France en tant qu'infirmière. Dans un extrait de la *Revue de la France libre* (18 juin 1955), Germaine confie ses souvenirs : « Au moment d'évoquer quelques-uns des événements qui marquèrent profondément ma vie, une impression domine : l'horreur de la guerre ! Au plus loin que je me souviens, des récits de ma grand-mère parlant de 1870, à mes déchirements, en 1914 devant le départ



Le D.C.A. à San Clemente le 10 mai 1944. De gauche à droite : Aspirant PAULY 1^{er} sur le 11 mai 1944, Lt PASQUINI, Germaine SABLON, Lt DELON tué le 12 mai 1944.

de mon père et tous ceux de ma famille, j'ai jugé la guerre comme le fléau le plus abominable, le plus inadmissible qui soit au monde ! Par un étrange paradoxe cependant, la guerre, je l'ai faite ! Je l'ai faite car l'action me paraissait le seul moyen d'endurer cette épreuve insoutenable. L'action était la seule façon pour moi d'être en paix avec moi-même. Et puis j'avais deux grands fils en 1939. Ils avaient à peine l'âge de se battre. Ils se sont battus. Je pensais alors que la présence d'une femme, quand cela était possible, auprès de ces jeunes hommes, pour la plupart voués à la mort, pouvait être une aide, un soutien, un réconfort précieux. Lorsque, trois ans plus tard, je fus appelée auprès d'un de mes fils, blessé à la face, j'ai trouvé à son chevet une infirmière d'un grand dévouement. Grâce à elle, ma douleur se trouvait atténuée car je devais quitter mon enfant menacé, pour rejoindre mon poste à l'ambulance Spears. On préparait l'attaque de Cassino. En juillet 1943, venant de Londres, j'arrivais en Tripolitaine, je chantais pour la 1^{re} DFL et pour la colonne Leclerc».

Première Classe d'honneur

Pendant cette campagne du Moyen-Orient à l'Italie, en passant par l'Afrique du Nord, son dévouement, lui vaut la distinc-

tion de soldat de 1^{ère} Classe d'honneur du 22^{ème} Bataillon de marche nord-africain. Avec sa citation de 1940, elle est aussi décorée le 29 juin 1945 de la croix de Guerre avec étoile d'argent et, en 1949, avec palme, pour son engagement de résistante et d'infirmière. En septembre 1945, Germaine chante à « La boîte à Musique » de Genève. En novembre, elle se produit une nouvelle fois sur la scène de l'ABC à Paris. En 1946, elle effectue une tournée en Amérique du Sud en com-

pagnie de son frère Jean Sablon. Ensuite, elle se produit seule au cabaret newyorkais « The Blue Angel » puis au Canada et au Brésil, où elle vit un an avec sa mère, avant de revenir à Paris. De 1946 à 1955, Germaine enregistre une trentaine de chansons, fait de la radio et du cinéma puis prend sa retraite. A la fin des années 1950, elle se retire dans la propriété familiale proche de Saint-Raphaël, où elle s'éteint le 17 avril 1985, à l'âge de 85 ans. Elle est inhumée au cimetière Montparnasse à Paris dans la même tombe que ses parents Jeanne et Charles, ses frères André, Marcel et Jean. Cet été 2022, la ville du Perreux-sur-Marne honore sa mémoire en baptisant son prochain groupe scolaire du nom de « Germaine Sablon ».

**Michel Bugeaud,
président de la section
du Val-de-Marne
et des « Passeurs de la Mémoire
de Germaine Sablon »**



Lettre de remerciements du général de Gaulle, chef de la France Libre.



Gironde - 33 - La Ferme-de-Richemont

Relais de la Flamme du Soldat Inconnu

Depuis 1923, un relais de la «Flamme» est traditionnellement organisé, depuis la tombe du soldat inconnu, jusqu'à Verdun. La «Flamme» sacrée étant de passage en Gironde le 5 novembre 2021.

A l'initiative du colonel Dulou, président départemental de la Légion d'honneur, une cérémonie émouvante, concernant cet événement unique s'est déroulée sur la commune de Saucats, au lieu-dit : « La Ferme de Richemont »

Placé sous la présidence du préfet délégué à la sécurité, de nombreuses personnalités civiles et militaires, entourées de plus de 60 drapeaux, ont accompagné ce relais sacré, porté par deux jeunes du lycée Montaigne et ont ravivé la flamme du mémorial. Thérèse Cottavos retrace l'exploit de ces 13 lycéens : Lucien, Jean-Pierre, Jean-Claude, Guy, Daniel, Jacques,

Christian, Roger, François, Michel, Jacques, Roger et André. Ce sont : «13 prénoms ; 13 jeunes lycéens du lycée Montaigne de Bordeaux, âgés de 17 à 22 ans ; 13 jeunes valeureux maquisards ; 13 jeunes héros ; 13 jeunes martyrs ». Ils furent sauvagement massacrés ce 14 Juillet 1944, après un combat inégal et une résistance de plus de trois heures par une « horde cruelle et fanatique » de 60 Allemands et 40 miliciens «traîtres» à leur patrie.

Parmi ces 13 jeunes braves, aucune religion ne prédominait, alors qu'il y avait des chrétiens, des juifs, des musulmans et des athées, il n'y avait tout simplement que des camarades de combat unis et volontaires, sans uniforme, qui grâce au courage de leurs 20 ans, ont sauvé des soldats en uniforme. Construit sur le lieu même de ce « Fort Alamo » aquitain,

un obélisque domine, du haut de ses 35 m, la belle lande girondine et nous rappelle sur ses 4 faces les 4 vertus des ces glorieux Résistants : sacrifice, foi, courage et victoire. Autour de ce mémorial, les personnalités civiles, militaires et les associations du Monde Combattant ont rendu un vibrant et solennel hommage à ces 13 audacieux et téméraires « soldats de l'ombre », en chantant tous en cœur « Le Chant des Partisans ».

Ces 13 vaillants jeunes garçons avaient choisi la devise d'Henri Bournazel : « Mon âme est à Dieu, mon corps à la France, mon honneur est à moi ».

Suivirent trois remises de drapeaux : anciens Alsaciens-Lorrains, Mosellans de Gironde à la section de Gironde de la société des membres de la Légion d'honneur ; remise de drapeaux de





comités de la LH aux présidents de comité (Pessac et Graves, Blaye, Le Bouscat et Bruges). Honneur également à la jeunesse d'aujourd'hui avec la remise de prix de la Société des membres de la Légion d'honneur à des jeunes gens méritants ayant participé aux olympiades de la jeunesse

(membres de l'EPIDE et de l'équipe «A») ainsi qu'à la remise du prix d'encouragement de la Légion d'honneur au jeune conseil municipal de Saucats. La cérémonie s'est terminée par un dépôt de gerbes, une minute de silence et l'hymne national chanté par l'ensemble des participants. Le

président de la section des Graves, son porte-drapeau et beaucoup de membres du Monde Combattant étaient présents à cette cérémonie exceptionnelle.

Daniel Gyre
président de la section des Graves

Gironde - 33 - Bouillac

Le 24 novembre 2021 à la Gendarmerie nationale de Bouillac s'est déroulée l'assemblée générale de la section de l'ANCGVM de Bordeaux deux-rives, en présence de J.Luc Banas, directeur de l'ONAVG de la Gironde, de personnalités civiles et militaires présentes ou excusées. Dans l'ordre du jour, le président de la section Bordeaux deux-rives, E.Cresson, a donné lecture des rapports moral, d'activités et financier. Quitus a été donné par le contrôleur au comptes et l'ensemble des rapports pris séparément ont été adoptés par les membres de l'assemblée générale.

Comme inscrit à l'ordre du jour, le président délégué départemental du 33, Roland Dahan a lu la décision prise en accord avec les présidents de sections présents ou représentés (pouvoirs) de mettre la section du Bassin d'Arcachon en sommeil à la suite du décès du président Louis Allamand qui n'avait pas prévu son remplacement (aucun des membres ne voulant prendre des responsabi-

tés au sein d'un nouveau bureau). Le Président Dahan nomme Patrick Bouillon (volontaire) délégué rattaché représentant l'ANCGVM Bordeaux deux-rives pour ce secteur auprès des autorités civiles et militaires.

Il est rattaché avec deux autres volontaires à la section de Bordeaux deux rives. D'autre part, la trésorerie de la section du Bassin d'Arcachon est versée au compte bancaire La BRED, section Bordeaux deux-rives. Mis aux voix, le rapport est adopté par l'AG. Claude Tochon est honoré et félicité par l'ensemble des membres de l'association pour avoir reçu l'insigne de chevalier dans l'Ordre national la Légion d'Honneur par Patrick Bobet, maire du Bouscat. Il reçoit, du président délégué départemental de la Gironde R.Dahan, la Médaille

d'honneur de l'Association nationale des croix de guerre et valeur militaire. Les membres de l'Amicale des porte-drapeaux de la Nouvelle Aquitaine sont aussi présents pour l'honorer. Un repas amical, convivial et apprécié de tous est servi au restaurant de la Gendarmerie de Bouillac.

Roland Dahan
président délégué départemental





ASSOCIATION NATIONALE des CROIX DE GUERRE et DE LA VALEUR MILITAIRE
Fondée en 1919 - Loi du 1^{er} juillet 1901 – Reconnue d'utilité publique (Décret du 22 avril 1963)

« Lorsque l'on parle de courage et de grandeur, c'est vers les Croix de Guerre que se tournent les regards. »
(Alphonse JUIN, Maréchal de France)

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE STATUTAIRE

Mercredi 30 mars 2022 – 10H00

Visio-conférence

PROCES-VERBAL

L'Assemblée générale annuelle statutaire de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire s'est tenue le mercredi 30 mars 2022 sous la forme de visio-conférence ouverte à tous les membres de l'association.

Cette assemblée générale, à nouveau exceptionnelle, est placée sous la Présidence du colonel Michel Bachette-Peyrade, Président national.

Après une minute de silence en mémoire de Nelly Gosselin, ancienne rédactrice en chef adjointe de la revue, et de nos Frères d'armes, le Président national déclare l'assemblée générale ouverte à 10h00.

Il remercie les participants qui se sont connectés par téléphone ou visio-conférence.

Le Secrétaire général procède ensuite au décompte des membres connectés. Il précise que nous sommes 11 participants en ligne, tous présidents délégués et/ou administrateurs, détenant 514 pouvoirs, soit un total de 525 voix exprimées sur 1.805 membres.

Le Président national rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

- Lecture du rapport moral pour l'année 2021 ;
- Présentation des comptes annuels et lecture du rapport financier de l'année 2021 ;
- Présentation des comptes prévisionnels pour l'année 2022 ;
- Approbations des montants des cotisations pour l'année 2022/2023 ;
- Vote des résolutions et quitus aux administrateurs ;
- Approbation du renouvellement des mandats de cinq administrateurs.

Il précise que les termes du rapport moral, les comptes annuels de l'exercice 2021, les comptes prévisionnels pour l'année 2022 et le rapport financier, qui ont été diffusés aux Présidents délégués, ont été arrêtés par le Conseil d'administration, dans sa réunion du 16 mars 2022, tenue en présentiel et en visio conférence.

Le Secrétaire général, Emmanuel Montanié, procède à la lecture du rapport moral de l'association nationale pour l'année 2021. Il souligne notamment la baisse significative de nos activités au cours de l'année 2021 et notamment les cérémonies patriotiques, le report de la Journée d'étude consacrée aux « Institutions civiles décorées de la croix de guerre et du Congrès national à Lorient, du fait des contraintes sanitaires. Les membres présents en ligne félicitent le Secrétaire général pour son rapport.



La Trésorière nationale, Jacqueline Combémoré, présente les comptes annuels de l'exercice 2021 présentant un déficit de 333,37 €, ainsi que le projet de budget prévisionnel pour l'année 2022. Elle procède ensuite à la lecture de son rapport financier pour l'année 2021. Elle indique que les chiffres synthétiques qui ont été diffusés préalablement à l'assemblée générale sont tirés des comptes annuels agrégés du siège et des sections locales, qui seront remis à la Préfecture.

Les membres et présidents délégués, présents en ligne, félicitent chaleureusement Jacqueline Combémoré pour son dévouement et le travail remarquable effectué dans des conditions matérielles difficiles.

Le Président national annonce ensuite la décision du Conseil d'administration du 16 mars 2022, de proposer à la présente assemblée le maintien à l'identique du montant des cotisations pour l'année 2022/ 2023.

Puis personne ne demandant la parole, le Président propose de passer au vote des résolutions.

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture, par le Secrétaire national, du rapport moral pour l'année 2021, approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation par la Trésorière nationale des comptes annuels de l'exercice 2021, présentant un déficit de 333,37 €, du budget prévisionnel pour l'année 2022, puis de la lecture du rapport financier de l'année 2021, approuve les comptes annuels de l'exercice 2021 qui lui sont présentés et le budget prévisionnel pour l'année 2022.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Troisième résolution :

L'assemblée générale, sur la proposition du Bureau national, approuve le maintien du montant des cotisations annuelles de l'année 2022 pour l'année 2023.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Quatrième résolution :

L'assemblée générale donne quitus aux membres du Conseil d'administration pour leur gestion de l'Association nationale au cours de l'année 2020.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

L'assemblée procède ensuite à l'élection de membres au Conseil d'administration.

Cinquième résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation des candidatures en qualité de membres du Conseil d'administration, approuve le renouvellement des administrateurs suivants pour une période de trois ans jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2025 :

- Michel Bachette-Peyrade, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés ;
- Michel Bugeaud, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés ;
- Franck Galland, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés ;
- Daniel Gyre, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés ;
- Emmanuel Montanié, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le Président félicite les membres du Conseil d'administration renouvelés, et remercie l'ensemble des membres du Conseil d'administration pour leur engagement au profit de tous et au service de l'Association nationale.



Les membres du Conseil d'administration renouvelés remercient l'assemblée générale pour sa confiance.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Michel Bachette-Peyrade clôt l'assemblée générale à 11h45.

Emmanuel Montanié
Secrétaire général

Michel Bachette-Peyrade
Président national

RAPPORT FINANCIER

Année 2021

Chers amis,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la situation financière de notre association pour l'année 2021.

Les chiffres synthétiques qui vous sont présentés sont tirés des comptes annuels consolidés, Siège et sections réunis, établis conformément aux règles comptables prévues pour les associations reconnues d'utilité publique.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration dans sa réunion du 16 mars 2022.

L'exercice 2021 a été marqué par les restrictions liées à la crise sanitaire ayant entraîné une baisse significative de nos dépenses courantes.

La plupart des manifestations prévues ont été à nouveau annulées, notamment notre Congrès national qui devait se tenir à Lorient, et la Journée d'étude consacrées aux Institutions civiles décorées qui devait se tenir à Paris ; Il en a été de même pour beaucoup de manifestations tant au siège que dans vos sections régionales.

Les subventions reçues pour la Journée d'étude et les dépenses engagées ont été reportées sur l'année 2022.



Les cotisations brutes globales des adhérents ont sensiblement diminué. Les adhésions des villes décorées ont été stables à environ 500 villes au plan national dont 150 villes gérées par le Siège. Une montée en puissance est envisagée sur 2022 par la mise en place d'une procédure automatisée d'appel de cotisation vers les villes décorées via le portail gouvernemental Chorus Pro, imposé désormais par les autorités gouvernementales.

Les subventions de fonctionnement que nous recevons habituellement du Ministère des Armées ont été maintenues. Il en est de même de celle accordée par la Fédération nationale André Maginot liée au nombre de carte du combattant déclaré.

Les dépenses ont été maîtrisées. Les frais de publication de la revue ont été également maîtrisés ainsi que les frais postaux par une constante amélioration de la gestion du fichier de routage.

L'exercice 2021 se clôture à l'équilibre avec un léger déficit de 333 €.

Notre trésorerie globale s'est améliorée de façon significative compte tenu, d'une part, d'une meilleure connaissance de la situation de la trésorerie de nos sections qui a permis d'affiner nos comptes nationaux, ainsi que par la conclusion d'un leg acquis de très longue date mais non encore encaissé.

Les capitaux propres consolidés de l'Association ressortent ainsi à 149.000 €.

Notre effort de recrutement doit par conséquent se poursuivre, principalement vers les personnes morales décorées (villes, unités militaires et institutions civiles)
Je remercie les présidents délégués de sections et leurs trésoriers pour leur contribution dans la transmission au Siège national d'états financiers de qualité.

Notre assemblée générale devra se prononcer sur le maintien de la grille de cotisations et des quotes-parts à remonter au Siège national, approuvée par notre assemblée générale 2021.

Je tiens à remercier à nouveau nos soutiens que sont le Ministère des Armées et la Direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives, la Fédération nationale André Maginot, l'Association des Maires de France et nos annonceurs pour leur aide lors de nos grands événements ou en matière d'aides sociales en faveur de nos membres les plus défavorisés.

Jacqueline COMBEMOREL
Trésorière nationale



ASSOCIATION NATIONALE des CROIX DE GUERRE et de la VALEUR MILITAIRE
Fondée en 1919 - Loi du 1^{er} juillet 1901 – Reconnue d'utilité publique (Décret du 22 avril 1963)

*« Lorsque l'on parle de courage et de grandeur, c'est vers les Croix de Guerre que se tournent les regards. »
(Alphonse JUIN, Maréchal de France)*

Formulaire d'adhésion Membre titulaire

NOM (en majuscule) : Prénoms :
Né(e) le : à : Dépt. ou pays :
Civilité ou grade : Nationalité :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Téléphone fixe : Mobile :
Courriel :

Année d'appartenance : Terre Air Mer Gendarmerie

Carte du combattant : n° : Délivrée le : .../.../..... Par :

Citations à l'ordre :

- Croix de guerre 1939-1945 : Ordre : Date :
- Croix de guerre des TOE : Ordre : Date :
- Croix de la valeur militaire : Ordre : Date :
- Médaille d'honneur de la gendarmerie nationale avec citation :
Ordre : Date :
- Médaille d'or de la défense nationale pour citation sans croix :
Ordre : Date :

Ordres nationaux et Médaille militaire :

- Légion d'honneur : Grade : Date :
- Médaille militaire : Date :
- Ordre national du Mérite : Grade : Date :

Autres décorations militaires ou civiles, françaises ou étrangères :

.....
.....
.....

Qualité	Cotisation (1)	Annuelle (2)	Don (2)	Total
Membre titulaire	de Base	30 €	+	=
	Soutien	de 50 à 99 €	+	=
	Bienfaisance	100 € et plus	+	=

(1) Abonnement revue « Croix de guerre et Valeur militaire » inclus.

(2) Délivrance d'un reçu permettant éventuellement de déduire 66 % de la cotisation et des dons.

Merci de bien vouloir adresser ce bulletin accompagné de votre règlement à l'ordre de l'ANCGVM.

Fait à le .../.../..... Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Siège social : Hôtel National des Invalides - 129, rue de Grenelle - 75007 PARIS
Tél : 01 44 42 38 47 - Courriel : ancgvm@sfr.fr - SIRET 311 853 063 000 23
Site internet : www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr
Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Groupement n°31



ASSOCIATION NATIONALE des CROIX DE GUERRE et de la VALEUR MILITAIRE
Fondée en 1919 - Loi du 1^{er} juillet 1901 – Reconnue d'utilité publique (Décret du 22 avril 1963)

« VILLES DÉCORÉES »

*« Lorsque l'on parle de courage et de grandeur, c'est vers les Croix de Guerre que se tournent les regards. »
(Alphonse JUIN, Maréchal de France)*

Formulaire d'adhésion « VILLE DÉCORÉE » :

▪ **Renseignements :**

NOM de la ville, de la commune ou du village :

Nom du Maire : Nombre d'habitants :

Adresse complète :

Téléphone :

Adresse courriel :

Croix de Guerre **1914-1918**

Croix de Guerre **1939-1945**

(Joindre copie de la ou les citations à l'ordre de la Nation)

Souhaite adhérer à l'Association Nationale des Croix de Guerre "Villes décorées".

▪ **Cotisation annuelle :** (Assemblée générale du 3 juin 2021)

- Ville décorée moins de 1.000 habitants **Cotisation annuelle :** 30 €
- Ville décorée entre de 1.000 et 5.000 habitants **Cotisation annuelle :** 50 €
- Ville décorée entre 5.000 et 10.000 habitants **Cotisation annuelle :** 100 €
- Ville décorée de plus de 10.000 habitants **Cotisation annuelle :** 150 €

A le

(Signature)

Relevé d'identité bancaire

Code banque	Code guichet	Code BIC	Numéro de compte	Clé
10107	00177	BREDFRPPXXX	00517045639	93
Code IBAN	FR76 1010 7001 7700 5170 4563 993			

Siège social : Hôtel National des Invalides - Cour d'Honneur - 129, rue de Grenelle - 75007 PARIS

Tél. : 01 44 42 38 47 - Siret 311 853 063 000 23

Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Groupement n° 31

Site : www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr - Courriel : ancgvm@sfr.fr



ASSOCIATION NATIONALE des CROIX DE GUERRE et de la VALEUR MILITAIRE

Fondée en 1919 - Loi du 1^{er} juillet 1901 – Reconnue d'utilité publique (Décret du 22 avril 1963)

« UNITÉS MILITAIRES DÉCORÉES »

« Lorsque l'on parle de courage et de grandeur, c'est vers les Croix de Guerre que se tournent les regards. »
(Alphonse JUAN, Maréchal de France)

Formulaire d'adhésion « UNITÉ MILITAIRE DÉCORÉE »

APPELLATION DE L'UNITÉ (en majuscule) :
Nationalité de l'Unité : Armée d'appartenance :
Chef de corps ou commandant d'unité :
Nom de la personne à contacter :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Téléphone fixe : Mobile : Courriel :

Citations à l'ordre :

- Croix de guerre : 1914-1918 1939-1945 TOE
- Croix de la valeur militaire
- Médaille d'honneur de la gendarmerie nationale avec citation

Fourragères :

Ordres nationaux :

- Légion d'honneur : Date :
- Ordre de la Libération : Date :

Autres décorations militaires ou civiles, françaises ou étrangères :

Cotisation annuelle :

Qualité	Cotisation (1)	Annuelle (4)	Total
Unité décorée	- de base (2)	50 €	=
	- élargie (3)	150 €	=

(1) Rayer la mention inutile

(2) Un abonnement rive « Croix de guerre et Valeur militaire » inclus

(3) 4 abonnements (chef de corps ou chef d'unité) « catégories : officiers, sous-officiers ou officiers marins et militaires de rang »

(4) Délivrance d'une facture

Merci de bien vouloir adresser ce formulaire accompagné de votre règlement par chèque ou par virement à l'ordre de l'ANCGVM.

Règles d'ordre bancaire

Code banque	Code guichet	Code BIC	Numéro de compte	Cli
10107	00177	BREDFRPPXXX	0051704920	83

Code bancaire international (BAI) : FR76 1010 7001 7700 5170 4920 83

Fait à le / / Cachet et signature :

Siège social : Hôtel National des Invalides - 129, rue de Grenelle - 75007 PARIS

Tel : 01 44 42 38 47 - Courriel : ancgvm@snf.fr - SIRET 311 853 063 000 23

Site internet : www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr

Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Groupement n°31

CARNET

ADHÉSIONS	DÉCÈS	DÉCORATIONS
<p>DEPUIS MARS 2022</p> <p>MEMBRES</p> <p>Section de l'Isère</p> <p>Paul MOSOLEFF</p> <p>Section des Landes</p> <p>Christian HENNEBIQUE</p> <p>Daniel HORTIN</p> <p>Jacky LIMERAT</p> <p>Section des Graves</p> <p>Didier CHAZIMAJOU</p> <p>Jean-Noël CUMINAL</p> <p>VILLES</p> <p>24 - BARCELONNETTE</p> <p>24 - CENAC et SAINT-JULIEN</p> <p>46 - GOURDON</p> <p>57 - RETTEL</p> <p>88 - BUSSANG</p>	<p>Siège national</p> <p>Jean-Pierre STENGER</p> <p>Section de l'Isère</p> <p>Pierre VERNE</p> <p>Section des Landes</p> <p>Élisabeth CALIOT</p> <p>Section des Pyrénées-Atlantiques</p> <p>Général Patrick CHAMPENOIS</p> <p>Section du Puy-de-Dôme</p> <p>André BIBÉYRAN</p> <p>Section de Vichy</p> <p>Alfred BREUIL</p> <p>Jean FREMONT</p> <p>Louis MOLINARI</p>	<p>ORDRE NATIONAL DU MERITE</p> <p><i>Au grade de Chevalier :</i></p> <p>Section du Val-de-Marne</p> <p>Jacques LAUNAY</p> <p>MEDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT</p> <p>ASSOCIATIF</p> <p><i>Echelon Argent</i></p> <p>Section du Val-de-Marne</p> <p>Jacky MARILLET</p>
	<p><i>L'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire adresse ses sincères condoléances aux familles endeuillées et les assure de toute son amitié. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.</i></p>	



Le 8 mai 2022, trois membres du conseil d'administration de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire ont déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris, lors de la cérémonie de la commémoration du 77ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 : le président national, Michel Bachette-Peyrade, entouré de Franck Galland, président de la section de Paris, et de Pierre Castillon (à gauche). Cette année, le drapeau de l'association, présent sous l'Arche, était porté par la jeune secrétaire générale de la section ANCGVM Poitou-Charentes, Faustine Tedoldi-Jotreau (à droite). Un diaporama de toute la cérémonie du 8 mai est accessible à la rubrique "EVENEMENTS" sur la page d'accueil du site de l'ANCGVM (www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr).

